

PRETAG *Pesticide Reduction for Tropical Agriculture*

DELETRE E., OUEDRAOGO R., MARTIN T., LANNES M., HASNAOUI AMRI, N. (2024).

COMPTE-RENDU de l'atelier ImpresS *ex ante*:

Réduction des pesticides en Maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire

Yamoussoukro, Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA)

11 – 13 Juin 2024



©Michel SVICKY, 2024, Yamoussoukro.



Pour citer ce document :

DELETRE E, OUEDRAOGO R., MARTIN T., LANNES M, HASNAOUI AMRI, N. (2024). ***PRETAG (Pesticide Reduction for Tropical Agriculture). Compte-rendu de l'atelier ImpresS ex ante : Réduction des pesticides en Maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire. Yamoussoukro, 11-13 juin 2024.*** ESA-INPHB Yamoussoukro, CIRAD Montpellier, 65 p.

Table des matières

I.	INTRODUCTION	4
	Contexte : PRETAG, une initiative pour initier un travail international sur la réduction des pesticides.....	4
	PRETAG (<i>Pesticide Reduction for Tropical Agriculture</i>)	4
	Le « consortium » porteur d'un « périmètre actionnable » Pretag : en cours de préfiguration	5
	Demande formulée via Pretag à l'équipe ImpresS.....	6
	Travaux de préparation en amont de l'atelier	6
	Objectifs de l'atelier ImpresS ex ante	7
	Programme de l'atelier (11-13 juin 2024) – (<i>voir aussi Annexe 3</i>).....	8
II.	Principales productions collectives issues de l'atelier	10
	1. Présentations et attentes des participants	10
	2. Vision d'ensemble de la démarche ImpresS ex ante.....	11
	3. Diagnostic initial : état des lieux des pratiques phytosanitaires en maraîchage en Côte d'Ivoire 14	
	4. Vision du futur	20
	5. Problématisation	23
	6. Cartographie des acteurs impactés (par les problèmes repérés)	29
	7. Cartographie des changements souhaitables	37
III.	CONCLUSION	41
	ANNEXES	47
	Annexe 1 : Etat des lieux - Réduction des pesticides dans la filière Maraîchage.....	47
	Annexe 2 : Liste des participants.....	48
	Annexe 3 : Programme de l'atelier.....	50
	Annexe 4 : Cartographie des acteurs	52
	Annexe 5 : Cartographie des changements souhaitables (<i>version du 13 juin 2024, Yamoussoukro</i>)54	
	Annexe 6 : Evaluations individuelles de l'atelier, extraits choisis	60
	Annexe 7 : Sur la toile.....	63
	Glossaire	64

I. INTRODUCTION

Contexte : PRETAG, une initiative pour initier un travail international sur la réduction des pesticides

PRETAG (*Pesticide Reduction for Tropical Agriculture*)

PRETAG est une initiative visant à échanger entre filières tropicales (café, cacao, banane, riz, maraîchage) sur les enjeux et modalités permettant la réduction de l'usage de pesticides.

Le projet est structuré autour de **5 composantes** :

WP1 : Mieux connaître les usages des pesticides (Etat des lieux, diagnostic : ensemble de données quantifiées sur l'utilisation des pesticides (y compris les herbicides) sous les tropiques, globalement et par culture).

WP2 : Identifier le potentiel de réduction de l'utilisation des pesticides, en activant différentes options techniques/leviers basés sur des approches agroécologiques et en analysant les conditions économiques et financières pour activer ces options.

WP3 : Caractériser les principales barrières/obstacles à la réduction et les leviers d'action pouvant être mis en œuvre par le biais d'actions collectives, d'organisations de parties prenantes ou de normes et de réglementations au niveau de la politique publique.

WP4 : Soutenir des consortia ou des plateformes multipartites pour la réduction de l'utilisation des pesticides à la fois dans les chaînes d'approvisionnement à l'exportation de longue distance impliquant des acteurs en aval basés en Europe, et dans les chaînes d'approvisionnement de proximité sur les marchés du Sud mondial.

WP5 : Analyser les données disponibles pour les intégrer dans l'optique d'un soutien à l'élaboration de stratégies de réduction des pesticides.

Cinq « études de cas » ont été retenues : le maraîchage périurbain en Afrique de l'Ouest, la culture du cacao en Afrique de l'Ouest, la riziculture en Asie du Sud-Est, la culture du café en Amérique latine et en Asie, et la production de bananes (mondiale, dans toutes les zones de production).

L'initiative PRETAG a été montée en gré à gré avec deux bailleurs – FARM et Fondation Agropolis. Elle concerne 12 unités de recherche au sein du CIRAD ainsi que de nombreux partenaires. Elle s'appuie sur cinq consortia multi-acteurs (un pour chaque filière impliquée). PRETAG ambitionne d'esquisser pour chaque filière via le consortium dédié une trajectoire de changement ainsi qu'un plaidoyer axé sur la réduction des pesticides.

Concernant le **maraîchage périurbain**, le collectif (chercheurs, agriculteurs et acteurs du développement) engagé sur la mise en œuvre du projet Desira Marigo (2020-2024) a insisté dès l'étape de préparation de l'atelier sur le fait que cette « filière » n'en était pas une, en comparaison à des filières structurées et organisées, souvent autour de l'export, comme celles du café ou du cacao en Côte d'Ivoire.

D'autre part, la question de la « réduction des pesticides (produits phytopharmaceutiques de synthèse) » n'est pas considérée comme prioritaire pour le maraîchage par certains acteurs de la

filière : les préoccupations des producteurs comme des consommateurs ivoiriens sont plus axées sur le prix. Des facteurs de perception, tels que la qualité, ou encore les paramètres sanitaires (ex., légumes biologiques) ne sont considérés que par une minorité de producteurs et de consommateurs.

Le « consortium » porteur d'un « périmètre actionnable » Pretag : en cours de préfiguration
Dans le cadre du projet Desira MARIGO, une plateforme multi-acteurs a été développée principalement autour de la ville de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. La synergie d'actions entre le projet MARIGO et l'initiative PRETAG a permis d'organiser la première rencontre régionale des « Systèmes Participatifs de Garantie » (SPG) d'Afrique de l'Ouest et Centrale, avec l'objectif de mener une démarche collective de progrès en termes de réduction des pesticides. Cette démarche a été portée par un « consortium » d'acteurs pré-identifiés à Yamoussoukro par le projet Desira MARIGO. Les réflexions menées au cours de cette rencontre ont permis un partage de connaissances sur le fonctionnement de différents SPG, avec des discussions sur les scénarios futurs en termes de changement d'échelles et de perspectives de reconnaissance institutionnelle vis-à-vis des Etats.

Pour la phase à venir de Pretag, la notion de « **périmètre actionnable** » a été évoquée : il s'agit d'un groupe d'acteurs qui s'engage sur une démarche de progrès en termes de réduction des pesticides. Le « périmètre » fait tout à la fois référence aux acteurs, à la filière et au (x) marché(s) et territoire(s) dans lesquels s'insère cette filière. Le périmètre est « actionnable » si les acteurs partagent une vision du changement et possèdent une capacité d'agir dans le périmètre qu'ils ont identifié comme pertinent. Le périmètre est « actionnable » lorsque 3 composantes complémentaires sont réunies dans le projet de réduction de l'utilisation de pesticides :

- a) la composante technique (agronomie, élevage, etc.) du changement ;
- b) la composante partenariale du changement (qui revient à identifier des entités (privées et publiques) à mobiliser, puis à les « faire travailler ensemble » pour la mise en œuvre du projet de réduction des pesticides) ;
- c) la composante financière et économique du changement : une réflexion sur le financement de la transition et des prises de risques associées d'une part ; une réflexion sur la création de valeur et de marché (s) permettant de rémunérer les coûts engendrés par la mise en œuvre de la réduction des pesticides d'autre part.

Demande formulée via Pretag à l'équipe ImpresS

La demande d'accompagnement formulée par les porteurs de Pretag au sein du CIRAD (la Délégation Filières) à l'équipe ImpresS s'inscrit dans la logique de la **composante 4** du projet. Il s'agit de contribuer à faire émerger ou consolider des consortiums d'acteurs porteurs de démarche de réduction progressive de pesticides. Pour cela, la démarche ImpresS ex ante est utile, car elle offre l'occasion au collectif de : définir une vision commune ; problématiser ce qui empêche la réalisation de cette vision dès aujourd'hui ; identifier les acteurs protagonistes et impactés par ces problèmes ; formuler des changements souhaitables en termes de réduction de l'usage des pesticides et esquisser des chemins d'impacts plausibles pour y parvenir.

Cette demande s'inscrit dans la continuité d'un appui global fourni par la Dims et l'équipe ImpresS à la Délégation Filières. Du 24 au 26 avril **2023**, l'équipe ImpresS a proposé une « **formation-incubation** » permettant de découvrir la démarche ImpresS ex ante tout en travaillant sur la formulation d'un chemin d'impact spécifique. Pour cet atelier, nous avons choisi de travailler sur le consortium « Initiative Française pour une Banane Durable » (IFBD) qui tente de mettre en œuvre une démarche concertée de réduction de l'utilisation de pesticides dans la filière « **Banane dessert** ». Nous avons invité toutes les personnes participantes au projet Pretag comme « observateurs extérieurs bienveillants », de façon à ce qu'elles puissent avoir l'occasion d'expérimenter la mise en œuvre de la démarche ImpresS ex ante ; et d'exprimer leurs « rapports d'étonnement » issus d'une comparaison à chaud entre la filière étudiée (Banane dessert) et la filière sur laquelle chacun est engagé.

En savoir plus ?

Lire le rapport de l'atelier ImpresS ex ante Pretag Banane dessert (2023) :

<https://agritrop.cirad.fr/604779/>

L'équipe ImpresS a également eu l'occasion, au cours de l'automne **2021**, de contribuer à accompagner l'équipe projet Desira **MARIGO** (projet axé sur le développement du maraîchage périurbain agroécologique en Côte d'Ivoire, via la mise en œuvre de 4 plateformes territoriales, autour de chacune des principales villes du pays) dans sa démarche de révision de la logique d'intervention et d'esquisse de système de suivi-évaluation orienté changement. Ce projet associe l'ESA de Yamoussoukro et le Cirad, dans un consortium plus large, regroupant également des ONGs, des autorités publiques et des entreprises agricoles.

Travaux de préparation en amont de l'atelier

En amont de l'atelier, l'équipe ImpresS a proposé un processus visant à préciser la **demande** des 2 groupes porteurs (le groupe « Maraîchage » avec une implantation autour de Yamoussoukro, au centre du pays, principalement ; le groupe « Cacao » avec de nombreux intervenants situés autour de la capitale économique, sur la côte Abidjan).

Les travaux de préparation ont été initiés début 2024 (12 janvier), via une première rencontre virtuelle permettant de préciser la demande, le cadrage, le public, les attendus de cet atelier Pretag Côte d'Ivoire. Courant mars (22), le groupe a précisé les ambitions de l'atelier. Nous avons proposé un travail autour de l'écriture de termes de référence (TdR) de l'atelier, en insistant sur l'importance d'une **diversité** de participants, chacun portant un regard unique, riche, spécifique, sur la façon dont les acteurs pourraient se comporter dans le processus les menant vers un ou des changements souhaitables.

A ce stade, nous cherchions à rapprocher Cacao et Maraîchage, en essayant de voir dans quelle mesure nous pourrions inviter des partenaires communs, intervenant à la fois sur le cacao et sur le maraîchage.

Une fois chaque groupe engagé, parti à la recherche de participants pour l'atelier, les organisateurs se sont rendu compte des contraintes nombreuses si l'on partait sur un seul atelier regroupant les acteurs ivoiriens majeurs du cacao d'une part et du maraîchage de l'autre.

Lors de la rencontre du 7 mai, nous avons donc décidé de séparer ces 2 groupes, et d'organiser 2 ateliers, l'un dédié au maraîchage à Yamoussoukro, et l'autre dédié au cacao à Abidjan.

Cette décision est fondée sur le fait que le système d'acteurs est très différent, le statut même de ces 2 productions étant différent, le cacao est une production d'export, majeure pour la balance commerciale de la Côte d'Ivoire, le maraîchage est encore peu structuré, peu appuyé, malgré sa contribution structurelle à l'alimentation quotidienne des ivoiriens.

D'autre part, en accord avec la **Direction Régionale (DR)** du Cirad dans la région Afrique de l'Ouest Forêts et Savanes humides, il a été décidé qu'il serait plus judicieux de co-organiser chacun de ces 2 ateliers avec une institution ivoirienne de recherche et de formation partenaire historique du Cirad en Côte d'Ivoire. Concernant le maraîchage, l'atelier a été conçu, organisé et porté conjointement par **l'École Supérieure d'Agronomie – Institut National Polytechnique Felix Houphouët Boigny (ESA – INPHB)** et le Cirad (unité de recherche HortSys, coordinatrice du projet Desira Marigo et référente sur le maraîchage au sein du Cirad).

Chacun des ateliers est organisé selon le même schéma : un chargé de mission Impact issu de l'équipe ImpresS ; une ingénieure projet de la Dims / Pôle Projets ; un Chef de projet scientifique issu d'une unité de recherche Cirad.

Début juin, nous finalisons le conducteur de l'atelier, sur la base d'une liste stabilisée de participants. Nous avons alors traité les questions de facilitation, d'organisation pratique, logistique, de l'atelier.

Objectifs de l'atelier ImpresS ex ante

La préparation de l'atelier a permis de préciser progressivement les objectifs. Il s'agit de :

> permettre aux différents acteurs de la filière d'exprimer leurs objectifs spécifiques en matière de réduction de l'usage des pesticides et de définir leur positionnement par rapport à une démarche de durabilité. Cela implique de formuler une vision partagée, une problématique, d'identifier les acteurs protagonistes et impactés par les problèmes identifiés (défis et enjeux de la filière du point de vue vécu des acteurs qui la constituent) ;

> faciliter la conception d'une théorie de changement adaptée à la filière périurbaine ivoirienne du maraîchage, prenant en compte ses spécificités, ses priorités et ses contraintes. Cette théorie de changement permettra de définir les actions et les stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de l'usage des pesticides, en intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales.

En termes de périmètre, il a été décidé de traiter le sujet du changement de pratiques en maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire, en axant plus spécifiquement les discussions sur la transition agroécologique, et la dynamique de réduction de l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse, pouvant causer des dommages sur la santé des agriculteurs, des consommateurs, comme sur l'état qualitatif des ressources naturelles (réserves d'eau ; biodiversité ; sols ; etc.).

Cet atelier s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre du projet Desira MARIGO. Il s'appuie également sur la démarche initiée courant 2023 par l'unité de recherche HortSys et certains partenaires en Côte d'Ivoire (tels que l'Université Jean Lorougnon Guédé, et de l'École supérieure d'agronomie de Yamoussoukro) autour de la préfiguration d'un réseau « Une Santé » (One Health) en Côte d'Ivoire. Ce réseau appuie ses premiers travaux sur la quête d'une alimentation locale « saine ».

Concernant le projet Pretag, cet atelier est l'occasion de repérer un « consortium » ivoirien qui pourrait constituer pour une 2ème phase de projet Pretag un « périmètre actionnable », un cas pratique caractérisé par un groupe d'acteurs d'une chaîne de valeurs ayant la volonté collective de réduire l'utilisation de pesticides pour s'orienter vers une « filière maraîchage ivoirienne durable ».

Programme de l'atelier (11-13 juin 2024) – (voir aussi Annexe 3)

Mardi 11 juin

Cette première journée a permis aux participants de partager les éléments de contexte concernant MARIGO et PRETAG, plus spécifiquement l'**état des lieux** des travaux en cours autour de la réduction des pesticides dans le maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire. Au cours de la matinée, les participants ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes et de se connaître. Du fait d'une inscription dans des projets de long cours co-portés par le Cirad et l'ESA, les participants sont nombreux et diversifiés. **45 participants** étaient présents au total (détail en Annexe 2), dont :

- 22 chercheurs (ESA, CNRA, Université de Bouaké, CSRS, INRAE, CIRAD) (dont une majorité en sciences biologiques et agronomiques, et 4 chercheurs en sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, économie)), 6 personnels d'appui à la recherche (ESA, CIRAD), 9 agriculteurs (généralement représentants d'une organisation agricole, coopérative ou autre), 4 animateurs d'ONGs (FERT, IECD, Inades Formation), 4 prestataires privés (intrants, matériel d'irrigation, etc.) ;
- 38 ivoiriens, 1 burkinabé, 1 américaine (Etats Unis) et 5 français.

Cette matinée a permis de dresser un premier état des lieux des connaissances, et des manques de connaissances, sur l'**utilisation de pesticides** en fruits et légumes par les maraîchers périurbains ivoiriens (plus spécifiquement 4 villes choisies dans le cadre du projet Desira MARIGO : Korhogo ; Bouaké ; Yamoussoukro et Abidjan).

L'équipe ImpresS a fait des apports brefs sur la démarche **ImpresS ex ante** de construction a priori de chemins d'impacts par un collectif. Les concepts clés de la démarche ont été détaillés, de façon à disposer d'un vocabulaire commun pour le reste des discussions au sein de l'atelier. La matinée s'est terminée par une première discussion sur le périmètre de l'atelier, après les **témoignages de deux maraîchers périurbains** investis dans le cadre du projet MARIGO dans une démarche de réduction, voire de suppression, de l'utilisation de pesticides.

L'après-midi a été consacrée à des **travaux en trois sous-groupes**, organisés selon une logique thématique (technique ; organisationnel ; économique et financier). Ces sous-groupes ont d'abord travaillé autour d'une définition partagée de « **vision du futur** ». Ils se sont ensuite interrogés sur les facteurs qui empêchent ou favorisent la réalisation de cette vision du futur, en essayant de les hiérarchiser dans une logique d'**arbre à problèmes**.

L'équipe de facilitation a profité de la soirée pour tenter une première synthèse des travaux réalisés par les 3 groupes, en termes d'impacts (liés à la formulation des visions du futur) puis en termes d'arbre à problèmes (voir ci-dessous).

Mardi 25 avril

L'équipe de facilitation a présenté lors de la matinée de ce deuxième jour d'atelier la **synthèse** des travaux réalisés la veille par les 3 sous-groupes thématiques. Ces échanges ont permis de commencer en plénière une première identification des **acteurs** clés en Côte d'Ivoire en maraîchage quand on tente de résoudre la question complexe de la réduction des pesticides.

Les travaux se sont ensuite poursuivis en sous-groupes, organisés selon le même format que la veille. Chacun des sous-groupes a poursuivi sur la **cartographie des acteurs** protagonistes et impactés par les problèmes identifiés (les participants disposaient d'une version imprimée de l'arbre à problèmes « de synthèse » présenté le matin). A partir de cette cartographie, les facilitateurs contribuent à engager une discussion collective autour des **changements souhaitables** : quel acteur pourrait faire quoi différemment d'ici **5 ans** (premier cycle d'activité d'un potentiel « réseau » de maraîchers axé sur l'ambition de réduction / suppression de pesticides chimiques de synthèse) ?

Les facilitateurs profitent de nouveau de la soirée pour regrouper les travaux réalisés par les trois sous-groupes, sous la forme d'une représentation murale d'une première esquisse de « Cartographie des changements souhaitables », destinée à mettre en discussion les liens entre Impacts, Changements souhaitables, Obstacles et leviers rencontrés par les acteurs dans leur processus de changement, Résultats ou livrables issus des travaux du Réseau ou Consortium.

Mercredi 26 avril

Ce dernier jour d'atelier a été structuré en deux temps complémentaires. La matinée a été consacrée à une première esquisse de **logique globale d'intervention** d'un potentiel « **Réseau de maraîchers agroécologiques périurbains ivoiriens** ». Les participants ont commenté et amélioré la cartographie des changements souhaitables « de synthèse » présentée par l'équipe de facilitation. Une première esquisse de récit décrivant la logique de l'intervention de ce Réseau a été proposée.

L'après-midi a été elle consacrée aux **usages possibles des travaux réalisés** collectivement au cours de l'atelier. Tout d'abord, les intervenants Dims / Pôle Projets et ImpresS ont présenté les complémentarités et différences entre l'objet « **projet** » et l'objet « **réseau** ».

Ensuite, les participants ont été amenés à voir les différentes possibilités d'usage de la démarche ImpresS *ex ante* et des productions qui en sont issues : en interne (pour être plus clair sur la logique d'intervention ; son suivi et évaluation « réflexifs », orientés changement ; les conditions d'entrée et de sortie dans le Réseau ; la communication interne pour recruter de nouveaux membres maraîchers ; etc.) comme en externe (passage à la formulation de concepts notes ou de dossiers projets en réponse à des opportunités de financement par des bailleurs publics et/ou privés ; système de suivi et évaluation combinant suivi des activités (redevabilité) et réflexivité sur les changements, même faibles, auxquels l'intervention peut contribuer ; communication externe ; etc.).

*L'atelier s'est achevé sur une **évaluation**, individuelle (Annexe 6) puis collective de la démarche participative proposée par l'ESA et le Cirad.*

II. Principales productions collectives issues de l'atelier

Comme pour chaque demande, l'équipe ImpresS s'est adaptée aux spécificités du contexte et du groupe porteur. Ici, il s'agissait d'un travail « en amont » de la réponse précise à un appel à projets formulé par un bailleur. Le groupe porteur voulait à la fois faire un bilan partagé des travaux initiés dans le cadre des projets Desira Marigo et Pretag (plus spécifiquement sur cette entrée « réduction des pesticides en maraîchage »), et construire une vision partagée et esquisser un chemin d'impact concernant une ambition plus large et plus à long terme de structuration d'un environnement favorable au développement d'un maraîchage agroécologique périurbain diversifié en Côte d'Ivoire.

Nous présentons ici les différentes phases de l'atelier dans l'ordre chronologique de leur déroulement, en précisant l'objectif, la méthode et les principales réalisations qui en sont issues.

Journée 1 (Mardi 11 juin 2024)

1. Présentations et attentes des participants

Ce premier exercice introductif visait le recueil des attentes des participants concernant la formation ainsi qu'une première phase de présentation, de façon à favoriser l'interconnaissance.

Quelles sont vos attentes ? – Les principales attentes des participants sont reprises dans l'encadré suivant.

ATTENTES

Nous les avons regroupées en 3 catégories, selon le registre majeur de ces attentes :

1) Apprentissages, savoir-faire

Connaître l'état des lieux, la situation en Côte d'Ivoire (en termes d'utilisation des pesticides). Mieux connaître les problèmes du **maraîchage** et les possibilités qui s'ouvrent pour les maraîchers en Côte d'Ivoire. Disposer de plus d'outils en matière de **gestion des pesticides**.

Apprendre davantage sur les **méthodes agroécologiques** : est-ce possible de produire sans pesticides ? Si oui, comment (face à toutes les maladies auxquelles font face les producteurs) ?

Avoir une bonne connaissance des méthodes culturales dans le vivrier en utilisant l'agroécologie.

Connaître les innovations en termes d'agroécologie. Avoir des solutions pour régler les problèmes d'utilisation de pesticides dans mes parcelles.

Connaître les techniques de réduction des pesticides chimiques permettant de garder une bonne protection des cultures.

En savoir plus sur les **intrants chimiques** en général et avoir des réponses aux différentes questions que leur utilisation pose.

Trouver les moyens de sauver les **pollinisateurs** des produits chimiques.

Evaluer l'état de **pollution des sols** du fait de l'utilisation d'intrants phytosanitaires et de fertilisants.

Etudier l'**impact** environnemental des intrants agroécologiques.

Être capable d'évaluer l'impact de l'utilisation de pesticides en agriculture.

Mieux connaître **ImpresS**, ses objectifs.

Arriver à définir une bonne stratégie de communication ou sensibilisation pour amener le maximum d'acteurs (producteurs, consommateurs) à adopter la production agroécologique.

2) Interconnaissance, renforcement de réseaux

Le **partage** d'informations et d'**expériences** pour une amélioration de mes activités.

Rencontrer beaucoup d'**acteurs** dans le secteur et mieux comprendre les activités, les problématiques, les défis.

Avoir une **vision** plus précise de comment devront être produits nos aliments en Côte d'Ivoire et dans la sous-région dans les prochaines années.

3) Action collective, montage d'interventions, de réseaux, de projets

Elaborer un **plan d'action** pour améliorer les pratiques en maraîchage (pour une production de qualité). Proposer des actions pour réduire l'usage des pesticides dans le maraîchage en Côte d'Ivoire. Quelles **stratégies** pour parvenir à la réduction des pesticides ? Quels **défis**, comment les surmonter ?

Quelles stratégies mettre en place pour faciliter aux **producteurs** l'utilisation de pesticides bio ?

Trouver une stratégie adaptée et rentable pour les producteurs (adoptée et portée par les producteurs).

Le recueil des attentes a permis de préciser :

- a) ce que nous allons faire ensemble au cours des **3 jours d'atelier** (en termes de processus : contribuer à consolider le collectif, à créer une vision commune, etc. ; en termes de contenu : disposer d'une « feuille de route » pour le réseau en constitution en Côte d'Ivoire autour du maraîchage biologique diversifié) ;
- b) les différentes fonctions des divers participants au cours de l'atelier : **contributeurs** (la plupart des participants.es, disposant d'une expertise académique et/ou d'usage autour du maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire) ; **observateurs** bienveillants (ce sont des chercheurs en sciences humaines, connaisseurs du sujet de la réduction des pesticides en agriculture en Afrique de l'Ouest, qui interviennent ponctuellement pour proposer des "rapports d'étonnement", des synthèses, en précisant ce qui vient renforcer des observations réalisées par ailleurs, ou au contraire ce qui se différencie fortement de ce qu'on peut voir par ailleurs : Nathalie JAS (Inrae) ; Jessie LUNA (Université du Colorado) ; Rahim OUEDRAOGO (Cirad, UPR HortSys)) ; **facilitateurs** ((Maeva LANNES (Cirad, Dims, Pôle Projets) ; Emilie DELETRE (Cirad, UPR HortSys) ; Nabil HASNAOUI AMRI (Cirad, Dims, équipe ImpresS)) ; **logisticiens, aides pratiques** à la réalisation de l'atelier (Michel SVICKY (Cirad, projet Marigo) et autres stagiaires du projet MARIGO).

2. Vision d'ensemble de la démarche ImpresS ex ante

L'approche ImpresS ex ante (<https://impress-impact-recherche.cirad.fr/>), développée par le CIRAD, permet de construire de façon **participative** des **chemins d'impacts** dessinant les premiers contours de l'intervention à venir. L'accent est mis sur l'élaboration commune d'une vision partagée de ce que l'intervention compte amener comme « **changements souhaitables** ». La démarche permet de formuler et expliciter collectivement une théorie de changement, le chemin d'impact proposant une visualisation graphique explicitant les relations causales entre les impacts à long terme, les « *outcomes* » ou changements souhaitables, correspondant aux changements de pratiques, comportements et interactions, dus à l'appropriation des résultats de l'intervention (ou « *outputs* »)

par des **acteurs** (qui vont adapter, transformer ou encore détourner les usages prévus (ou non) de ces produits ou résultats de l'intervention, pour « faire quelque chose différemment »). Les obstacles et leviers rencontrés par les acteurs dans leur chemin vers le changement sont identifiés de façon à formuler collectivement des « **stratégies** » permettant de surmonter les obstacles et/ou de prendre appui sur les leviers. (Ce n'est qu'alors que le groupe projet peut être amené à expliciter les liens entre les ressources mobilisées (ou « *inputs* ») et les produits de l'intervention (ou « *outputs* ») : nous ne sommes pas parvenus à ce niveau de précision dans le cadre de cet atelier, car il s'agissait avant tout de construire une vision partagée et de la décliner jusqu'au niveau « stratégie »). Il s'agit donc d'une démarche de *reverse engineering*, ou ingénierie inverse (on part des impacts pour aller vers les produits et intrants, ou *inputs*, plutôt que l'inverse, pratique plus répandue).

Voici les principaux **concepts** mobilisés pour apprivoiser la démarche :

IMPACT : effets à long terme, positifs et négatifs, intentionnels ou non, directs ou indirects.

Changement souhaitable (« **outcome** » en anglais) : changement de **pratiques, comportements et/ou interactions**, résultant de l'appropriation (utilisation, adaptation, transformation) d'un produit de l'intervention par des acteurs. C'est la réponse à la question : à la fin de l'intervention, **qui fera quoi différemment ?**

- Changements **finaux**, qui recouvrent des changements de **pratiques, comportements et interactions** ;
- Changements **intermédiaires** qui ciblent des changements de **connaissances, capacités et motivations** nécessaires pour générer les changements finaux.

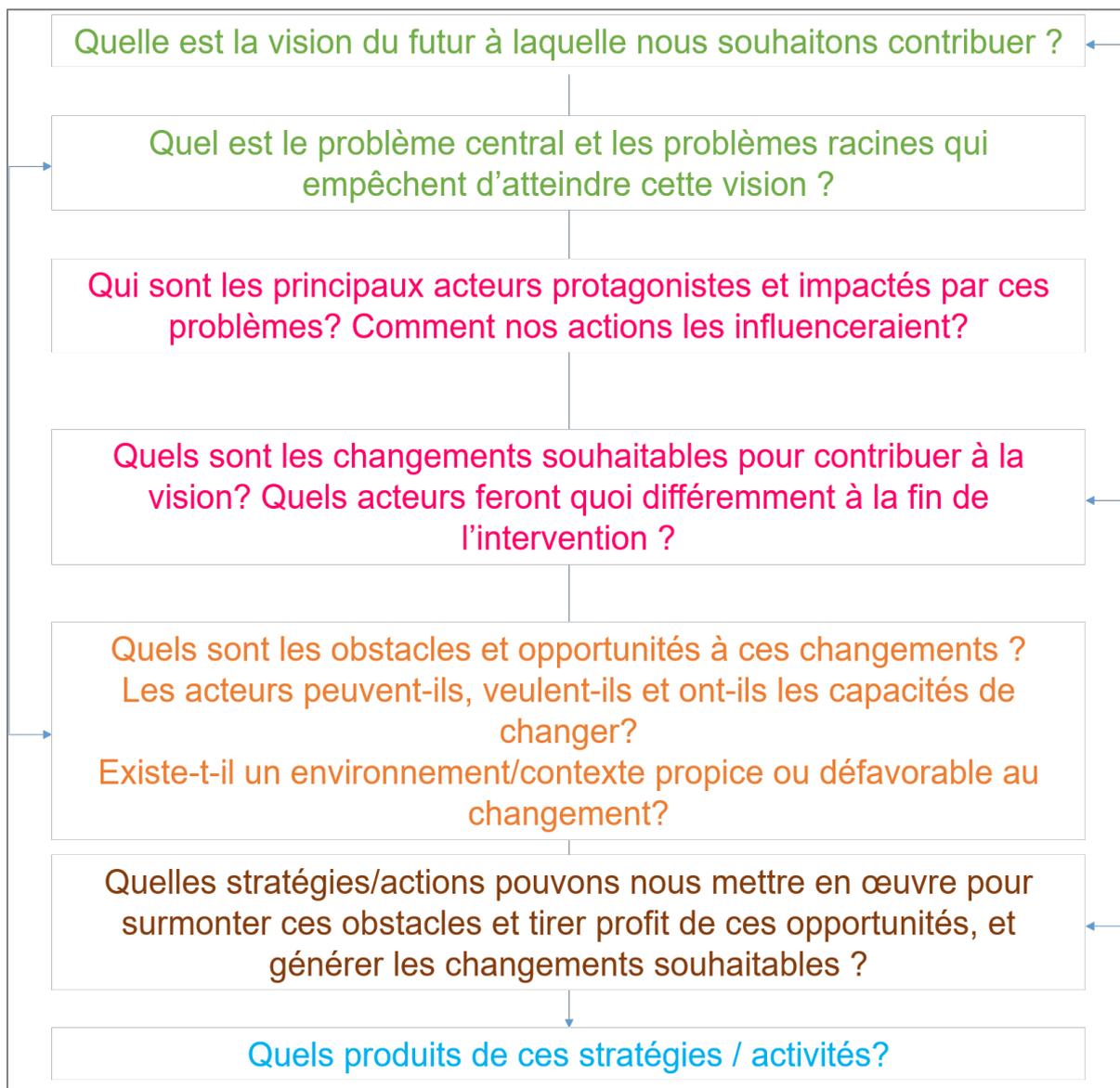
Produit (ou « **output** » en anglais) : ce qui est produit par l'intervention, incluant ce qui n'est pas issu directement de la recherche si l'intervention n'est pas purement une intervention de recherche : connaissance scientifique ou non (publication, rapport, base de données, méthode, etc.) ; formations professionnelles ou académiques ; expertise ; technologie ; réseau ; autres formes de production.

Ressources, activités (ou « **input** » en anglais) : ensemble des moyens qui permettent de mener une intervention (ressources humaines et matérielles ; budget de recherche ; informations ; connaissances existantes (tacites et/ou générées antérieurement) ; technologies, produits ou procédés préexistants à l'intervention, etc.) et donc de produire les produits (ou « *outputs* ») de l'intervention.

ImpresS ex ante est une démarche souple : *ITERATIVE – PARTICIPATIVE – ADAPTATIVE*.

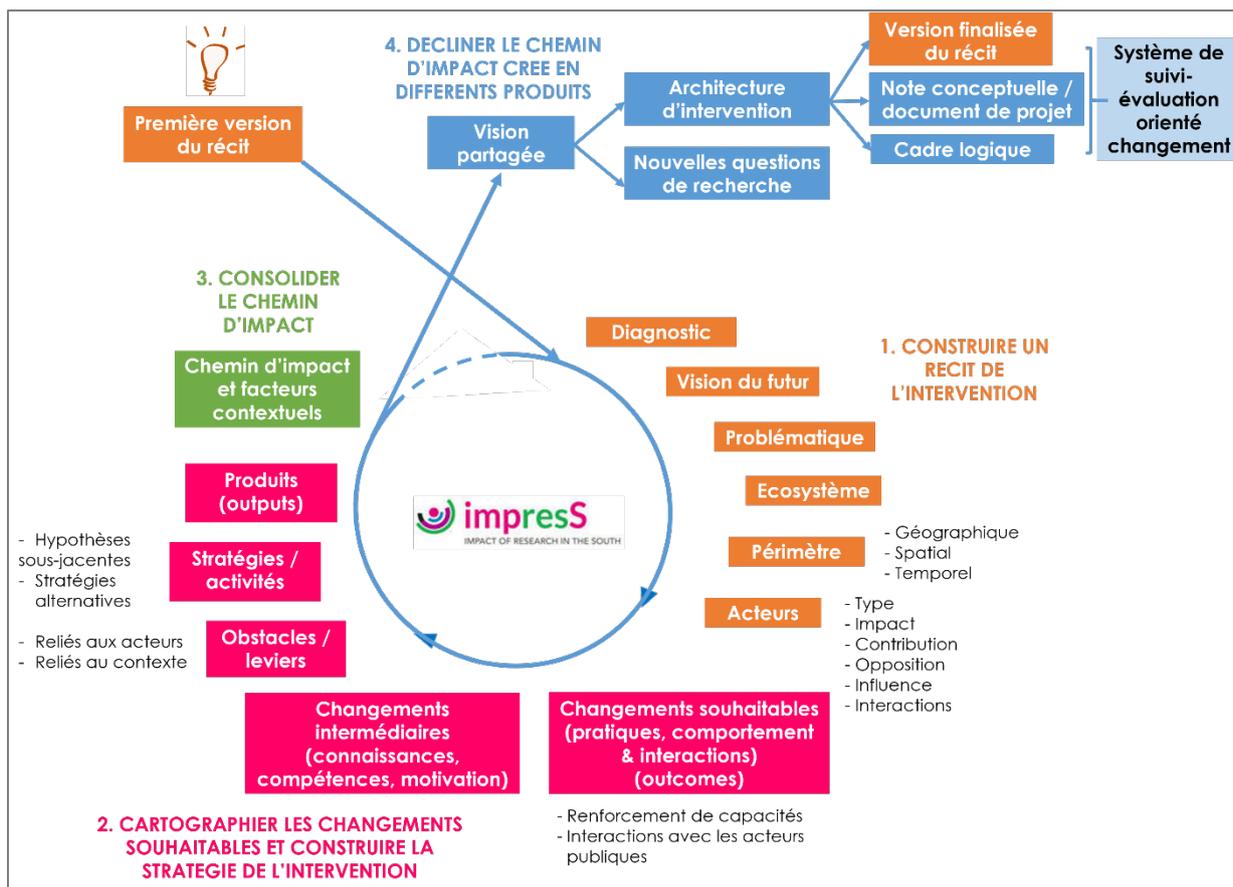
Elle se caractérise par :

- Une **série de questions** articulées autour du **changement**, du point de vue des acteurs. Pour chaque question, plusieurs méthodes, outils, etc. sont mobilisables ;



- **4 grandes phases** (voir ci-dessous schéma en couleur) :

- 1) Construire un récit : diagnostic, état des lieux, écosystème, périmètre, vision du futur, problématique centrale, acteurs impactés et protagonistes de cette problématique ;
- 2) Cartographier les changements souhaitables et construire la logique de l'intervention ;
- 3) Consolider le chemin d'impact ;
- 4) Décliner ce chemin d'impact en différents produits.



3. Diagnostic initial : état des lieux des pratiques phytosanitaires en maraîchage en Côte d'Ivoire

Avant de voir ce que les acteurs réunis aimeraient changer dans l'écosystème et au niveau des acteurs du maraîchage périurbain ivoirien, il semblait important de partager un état des lieux de départ. Que sait-on aujourd'hui, en 2024, de l'utilisation de pesticides par les maraîchers ivoiriens ?

Les pesticides en maraîchage en Côte d'Ivoire (par Thibaud MARTIN, Cirad, HortSys)

Les pratiques phytosanitaires dans le maraîchage des zones périurbaines des grandes villes de Côte d'Ivoire ont fait l'objet de plusieurs études. Leur conséquence sur l'environnement et la santé des producteurs a été démontrée. La mauvaise utilisation des produits phytosanitaires, tels que l'utilisation de pesticides non homologués, le non-respect des doses recommandées, affecte également la qualité des légumes (Mambe-Ani et al. 2019). La plus grande partie des producteurs n'observent pas des délais avant récolte et cela avait pour conséquence la forte contamination de la laitue par les résidus de pesticides (Kpan kpan et al. 2019). Les producteurs ne portent pas de protection particulière pour les différents traitements phytosanitaires sur leurs parcelles (Dolumbia and Kwadjo 2009). Ils sont alors plusieurs fois victimes d'intoxication par les pesticides (Tiembré et al. 2016). Cela entraîne des malaises allant d'un mal de tête à la palpitation cardiaque, la migraine, les tremblements des mains (Dolumbia and Kwadjo 2009; Soro et al. 2018). Après utilisation des produits phytosanitaires sans protection, les signes suivants apparaissent potentiellement chez les producteurs

: les maux têtes, les vertiges, les démangeaisons, la nausée, les troubles respiratoires et la fatigue (Brou 2018b).

Dans le cadre du projet Marigo, 36 zones de Côte d'Ivoire, dont 4 zones péri-urbaines, ont pu être enquêtées : environ 400 producteurs ont été rencontrés, ce qui représente plus de 800 itinéraires techniques (en saison sèche et pluvieuse). 93% des traitements se font via des pesticides chimiques de synthèse, dont en grande proportion des insecticides et des acaricides, mais également des herbicides (dont le glyphosate) et des fongicides (en particulier le mancozèbe). Divers produits sont utilisés par les maraîchers comme insecticides (contre les chenilles ainsi que les insectes piqueurs-suceurs).

Les principaux résultats de nos enquêtes montrent un recours systématique à une protection phytosanitaire préventive basée en majorité (70%) sur l'application hebdomadaire d'insecticides chimiques de la levée à la récolte. Les molécules appartiennent majoritairement aux familles des pyréthrinoides (lambdacyhalothrine), néonicotinoides (acétamipride) et invermectines (abamectine). Les formulations appliquées sur les cultures maraichères sont composées généralement de deux molécules de familles différentes mais parfois trois. Si une partie des producteurs ont recours à des fréquences plus élevées sur certaines cultures comme la salade allant jusqu'à traiter tous les 3 jours (20%) seule une minorité de producteurs (10%) applique la fréquence recommandée de 14 jours. Les formulations insecticides utilisées sont quasiment toutes concentrées pour une utilisation à la dose d'1l/ha. Si les doses d'insecticide sont généralement respectées pour le traitement des parcelles supérieures à 1.000 m², elles peuvent être d'autant plus élevées que les parcelles sont petites. Nous avons en effet pu constater que plus la parcelle était petite plus le risque d'un surdosage était élevé. Si la dose recommandée d'1l/ha est donc en général respectée ce n'est pas le cas de la fréquence de traitement qui est hebdomadaire au lieu d'être bi-mensuelle. **Les maraichers pourraient donc réduire de moitié les doses d'insecticides en conservant une fréquence de traitement hebdomadaire.** Par ailleurs, les traitements sont souvent répétés en saison des pluies sous prétexte que les produits appliqués sont lessivés après une pluie. **Les maraichers ne devraient pas répéter les traitements après les pluies en raison d'une plus faible pression des ravageurs en saison des pluies du fait de la disponibilité des ressources végétales et de l'effet négatif des pluies sur les ravageurs piqueurs suceurs.** Nous avons observé que des maraîchers peuvent utiliser des produits non homologués dont la toxicité humaine peut être dangereuse en raison des conditions d'utilisation (ex organophosphorés). Nous avons observé aussi que les utilisateurs de pesticides chimiques ne portent pas d'équipement de Protection Individuelle comme préconisé par les fabricants, en raison de leur coût, de leur disponibilité et des conditions climatiques chaudes et humide. Les institutions publiques ivoiriennes en charge de santé peinent à assurer l'encadrement et les formations nécessaires aux bonnes pratiques phytosanitaires. Les utilisateurs reconnaissent être souvent victimes de troubles de santé (toux, vomissements, démangeaisons). **Les vendeurs de produits phytosanitaires devraient être d'avantage sensibilisés et contrôlés sur les dangers et interdictions liés à la commercialisation de ces produits.** Enfin, le délai de traitement avant récolte n'est que peu ou pas respecté. La majeure partie de la récolte est faite 2 à 3 jours après le dernier traitement, or les insecticides homologués préconisent généralement une récolte 15 jours après le dernier traitement. **Le non-respect des dates de traitement des maraichers avant récolte met en danger les consommateurs tout comme les fortes incitations des acheteurs pour faire appliquer des pesticides sur les produits transportés.**

Aux résidus chimiques qui se déposent sur et pénètrent dans les produits végétaux destinés à l'alimentation vont s'ajouter des résidus de pesticides qui sont particulièrement rémanents dans les sols. Ces résidus d'insecticides ou de leurs produits de dégradation sont préoccupants surtout pour les racines ou les tubercules. Il s'agit essentiellement des insecticides de la famille des organochlorés utilisés depuis les années 1940' jusque dans les années 1980'. Les organo-chlorés, dont le DDT, ont été largement utilisés pour protéger les cultures de rente (ex. coton) mais aussi pour la lutte aérienne contre le paludisme. On retrouve encore aujourd'hui des résidus de ces organo-chlorés dans les sols

ivoiriens comme dans tous les pays agricoles en raison des quantités appliquées et de leur demi-vie. Nous disposons à ce jour de peu (ou pas) de solutions pour nous en débarrasser.

Bibliographie (non exhaustive) :

Dosso, M, Koffi, A, Glou Bi, I, Traoré, A, Avadí, A (2023) *Analyse fonctionnelle de la filière maraîchère périurbaine en Côte d'Ivoire (2021-2022). Rapport du WP2 – Diagnostique et évaluation du projet MARIGO.* CIRAD et ESA/INP-HB, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. 102 pp + Annexes.

Doumbia M, Kwadjo KE (2009) *Pratiques d'utilisation et de gestion des pesticides par les maraîchers en Côte d'Ivoire : Cas de la ville d'Abidjan et deux de ses banlieues (Dabou et Anyama).* J Appl Biosci 18:992–1002. <https://doi.org/1997-5902>

Kpan kpan KG, Yao BL, Diemeleou AC, et al (2019) *Pratiques phytosanitaires en agriculture périurbaine et contamination des denrées par les pesticides : cas des maraîchers de Port-Bouët (Abidjan).* J Anim Plant Sci 41:6847–6863. <https://doi.org/10.35759/janmplsci.v41-1.11>

Soro G, Koffi NM, Koné B, et al (2018) *Use of pesticides in the market gardens around the drinking water reservoir in Korhogo (northern Côte d'Ivoire): Risks to public health.* Environnement, Risques et Sante 17:155–163. <https://doi.org/10.1684/ers.2018.1147>

Tiembré I, Soumbre Aka E, Djoman C, et al (2016) *Impact environnemental et sanitaire de l'utilisation des pesticides dans le maraîchage urbain et périurbain dans la zone de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.* Rev Epidemiol Sante Publique 64:S249–S250. <https://doi.org/10.1016/j.respe.2016.06.291>

Les avancées du projet Desira MARIGO (par Thibaud MARTIN)

Sur la base du chemin d'impact réalisé en début de projet pour Marigo, le chef de projet, Thibaud MARTIN, présente la structure de ce chemin d'impact et décrit plus précisément les principaux changements souhaitables formulés alors, en essayant de faire le point sur ce qui a pu avancer ou non en termes de changements chez les acteurs entre 2021 et 2024.

Parmi les changements souhaitables formulés en 2021 dans le cadre de Marigo, figuraient :

- a) 4 plateformes multi-acteurs sont alimentées par des travaux scientifiques. Elles regroupent les acteurs locaux de la filière maraîchère périurbaine, les chercheurs, les services d'accompagnement, les vendeurs, les associations de consommateurs, les décideurs publics. Ces acteurs partagent une vision commune, des objectifs et ambitions pour le développement d'une filière maraîchère agroécologique ivoirienne.
- b) Des unités de transformation / PME / fournisseurs d'intrants et de matériel utilisent des innovations technologiques comme les filets anti-insectes, des bio-pesticides à base de plantes et surtout de la matière organique à base de fiente de poulets.

Le bilan « à chaud » du cheminement vers ces changements est le suivant :

a) Mise en place de **4 plateformes multi-acteurs** : l'enjeu est d'intéresser des profils variés, issus du territoire, au partage de questions, défis, etc. autour de la filière locale de maraîchage. La plateforme

est à terme perçue comme un lieu fertile d'échanges, de partage de diagnostics et de solutions adaptées aux spécificités de chaque territoire. Le consortium Marigo a décidé de prendre le temps nécessaire pour appuyer la conception de ces plateformes, dans le but de créer autre chose que des « feux de paille » qui s'éteignent aussi vite que les fonds alloués au fonctionnement de ces plateformes sont devenus inexistantes. A ce jour, chaque plateforme a travaillé sur sa Charte, son organisation en Collèges et ses ambitions. Dans la pratique, on se rend compte qu'il ne suffit pas de créer des collèges pour éviter les tensions, les conflits entre acteurs ayant des intérêts divergents (par exemple producteurs et commerçants). Parfois, comme à Yamoussoukro, la plateforme peut aussi avoir pour fonction de mettre à disposition du foncier pour des cultures maraîchères. Certaines zones, non identifiées à l'origine dans le projet, comme San Pedro, se sont rapprochées de l'équipe de MARIGO et ont exprimé leur volonté d'organiser également à échelle territoriale une plateforme mettant en relation les acteurs intéressés par le développement durable du maraîchage périurbain.

b) Innovations technologiques : le consortium Marigo contribue activement à la diffusion de technologies et solutions adaptées à l'Afrique de l'Ouest (filets anti-insectes, bio-pesticides, bio-fertilisants, micro-organismes, diversification des espèces cultivées, variétés locales, etc.). Dans la suite du projet TAMCI développé avec l'IECD, le projet MARIGO a fait le choix de former une large cohorte de formateurs et d'agriculteurs intéressés par l'agroécologie en partenariat avec les acteurs du développement privé de la région (Agri-agence FERT, ONG AGRISUD, ONG ARK) mais aussi des institutions nationales de formation (ANADER et projet PADFA). De nombreux facteurs sont à prendre en compte pour aider ce passage du conventionnel à l'agroécologie : c'est une adaptation à chaque situation de production, qui demande du soin, du temps. A ce propos la coordination du projet MARIGO est régulièrement sollicitée par le MEMINADER pour participer aux ateliers de réflexion et de formation sur la thématique de l'agroécologie en Côte d'Ivoire. Quelques entrepreneurs proposent du compost, des bio-pesticides (même si sur ce point nous ne disposons pas encore de textes réglementaires), pour l'instant à une échelle encore amateur, peu professionnalisée.

Ambitions de l'initiative PRETAG (par Rahim OUEDRAOGO, Cirad, UPR HortSys)

PRETAG est un projet « starter », sur 2 ans, qui vise principalement à constituer une communauté scientifique autour de l'étude des voies de réduction des pesticides (produits phytopharmaceutiques de synthèse) dans les pays du Sud. Cette initiative est structurée autour de 5 composantes (Work Packages), telles que décrit dans l'introduction (cf. p.3).

Pretag a permis de faire un premier état des lieux des connaissances sur les usages des pesticides dans 5 filières tropicales (café, cacao, banane, riz, maraîchage) et d'évaluer les risques associés. Ainsi, une base de données, d'environ 300 références d'usage de produits phytopharmaceutiques de synthèse et listant 92 matières actives, a été construite. Sur cette base, le projet poursuit également dans la recherche et la caractérisation des leviers agroécologiques de substitution aux pesticides dans les 5 filières, tels que le paillage, l'association des cultures et le recours aux bio-pesticides.

Une autre ambition de cette initiative Pretag est l'étude des verrous et leviers institutionnels de réduction de l'usage des pesticides. Pour ce faire, plusieurs travaux ont été conduits, tels que la caractérisation des cadres macro-institutionnels des verrous et leviers de la réduction de l'usage des pesticides au Cameroun et la tenue de la première rencontre régionale des « Systèmes Participatifs de Garantie » (SPG) d'Afrique de l'Ouest et Centrale (cf. P.4).

Pretag s'inscrit dans un effort d'adaptation plus important de l'ingénierie de la transition aux spécificités des pays du Sud (en comparaison au Nord) : les réglementations sont inexistantes ou peu développées. Quand elles existent, il manque de ressources, compétences, etc. pour les contrôler et les faire respecter. Les services d'appui aux transitions sont inexistantes ou faibles et l'amont des filières est souvent peu structuré. Cependant, on observe un levier important : les préoccupations liées à la santé et à l'environnement sont prises en compte de façon croissante par certains acteurs, en témoignent les actions autour de l'approche "une seule santé" portée par des chercheurs ivoiriens, avec une implication de l'Etat.

Fort de toutes ces activités et à travers la co-construction de différents scénarios d'accompagnement de la réduction des pesticides dans les pays du Sud, ce projet « starter » permettra d'identifier des déficits de connaissance à combler et de réfléchir à l'opportunité puis la faisabilité d'une initiative (phase 2) de plus grande envergure.

Témoignages de maraîchers en transition vers l'agroécologie



©Nabil HASNAOUI AMRI, 2024, Yamoussoukro.

Franck NONMAN (Yamoussoukro) : Je suis passé d'une monoculture à une diversité de cultures, avec paillage et compostage. Je contribue à transmettre à mes voisins : par exemple, je leur propose d'utiliser du compost que je produis.

Raimond KOFFI (Bouaké) : Cette pratique agroécologique n'est pas nouvelle pour les agriculteurs. C'est une ancienne pratique que nos parents faisaient. Mon père faisait des champs d'igname avec des pieds de tabac utilisé comme répulsif. Quand je suis devenu producteur, je me suis d'abord tourné vers le chimique. Maintenant je reviens vers les anciennes pratiques. Je cherche à limiter les doses de produits chimiques épandus à travers mes cultures. Au niveau économique, on ne gagne pas assez d'argent avec la culture maraîchère. Les petites superficies sont plus contraignantes car elles ne permettent pas de maintenir un marché et des revenus suffisants en comparaison à l'échelle conventionnelle. J'ai pris conscience de l'importance de renouveler les éléments nutritifs du sol. Je dépense moins sur les intrants chimiques, mais je n'ai pas encore trouvé un marché efficace pour vendre mes produits : on n'a pas de marché en tant que tel, le prix sur le marché est pratiquement le même pour l'agroécologie que le conventionnel.

Auguste KOUAME (Yamoussoukro) : A travers des projets comme TAMCI ou MARIGO, les producteurs ont pu expérimenter des pratiques et en parler à leurs voisins. Certains d'entre eux sont étonnés, ils voient que sans pesticides on peut produire. Dans notre association, nous étions 8 au départ, nous sommes à présent 40 personnes. Nous échangeons entre pairs sur nos pratiques et nos résultats socio-économiques.

Sylvie ZOUNON (Yamoussoukro) : Depuis que je suis en agroécologie, je remarque que les produits se gâtent moins vite, ils tiennent plus longtemps sans flétrir. Les grossistes disent l'inverse, pour certains d'entre eux c'est même un signe de qualité des restes de produits chimiques sur la peau des légumes, les consommateurs vont se dire « le produit est traité il va résister plus longtemps, mieux se conserver ». Je ne vends pas qu'aux grossistes, je sers également des consommateurs urbains de proximité, qui reconnaissent la qualité spécifique et sont prêts à payer un peu plus cher que des produits « courants » (conventionnels).

Sédric KONAN (San Pedro) : A San Pedro, c'est maintenant que nous commençons la transition agroécologique. Des groupements de femmes ont suivi une formation de MARIGO et sont à fond. Elles produisent des bio-intrants et luttent contre les insectes avec des biopesticides fabriqués à base de plantes. Elles font également des élevages d'escargots pour l'alimentation et la production de calcium. Curieusement il y a moins d'insectes à présent dans les champs de patates, aubergines, gombos. Les escargots sont utilisés et ne sont pas des ravageurs, ils mangent d'autres plantes dans le champ de patate. Comme pour les biopesticides nous avons besoin de calcium, nous utilisons les coques d'escargots comme source, après avoir enlevé la chair.

Réactions des observateurs sur ces premiers échanges autour de l'état des lieux

(Nathalie JAS) Nous sommes étonnés de ne pas entendre parler de « main d'œuvre » dans les démarches de transition vers l'agroécologie. On entend souvent que l'agroécologie est plus exigeante en main d'œuvre, car les producteurs peuvent moins substituer une main d'œuvre limitée par des produits pesticides qui permettent de « gagner du temps ».

(Jessie LUNA) La notion de « bonnes pratiques » est complexe en agroécologie car chaque personne peut en donner sa version. L'agroécologie est une science située, qui dépend de chaque écosystème, chaque parcelle, chaque micro-climat. On est moins dans des « recettes » de cuisine comme en conventionnel, où l'on cherche des pratiques « répétables » et « valables partout tout le temps ».

(Rahim OUEDRAOGO) En termes de relations dans la chaîne de valeurs, il semble que la confiance ne soit pas toujours au rendez-vous entre producteurs et grossistes, du fait de question de régularité de volumes produits, ou encore d'aspect visuel, de présentation des produits sur les étals. Dans quelle mesure les agriculteurs connaissent et maîtrisent les préférences des consommateurs concernant les produits maraîchers ?

4. Vision du futur

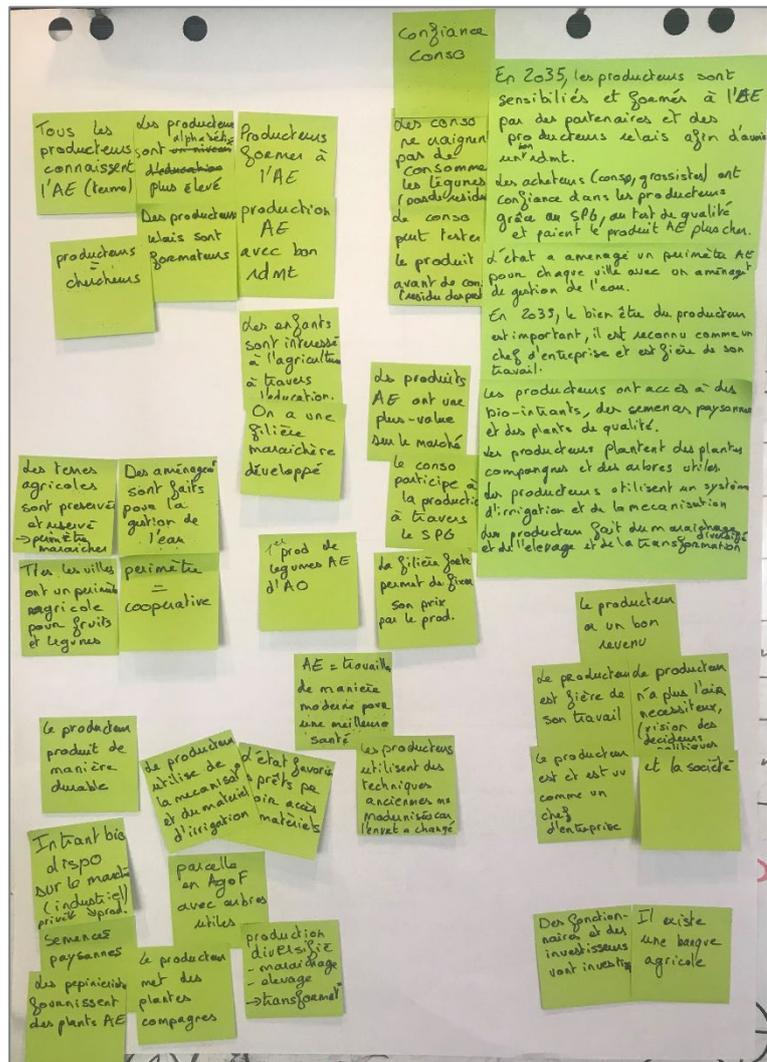
La démarche ImpresS s'appuie sur la construction et la révision régulière par le collectif porteur de l'intervention d'une "vision du futur". L'objectif est de s'accorder sur un "récit" partagé permettant de décrire la fonction et l'utilité sociales de l'intervention considérée.

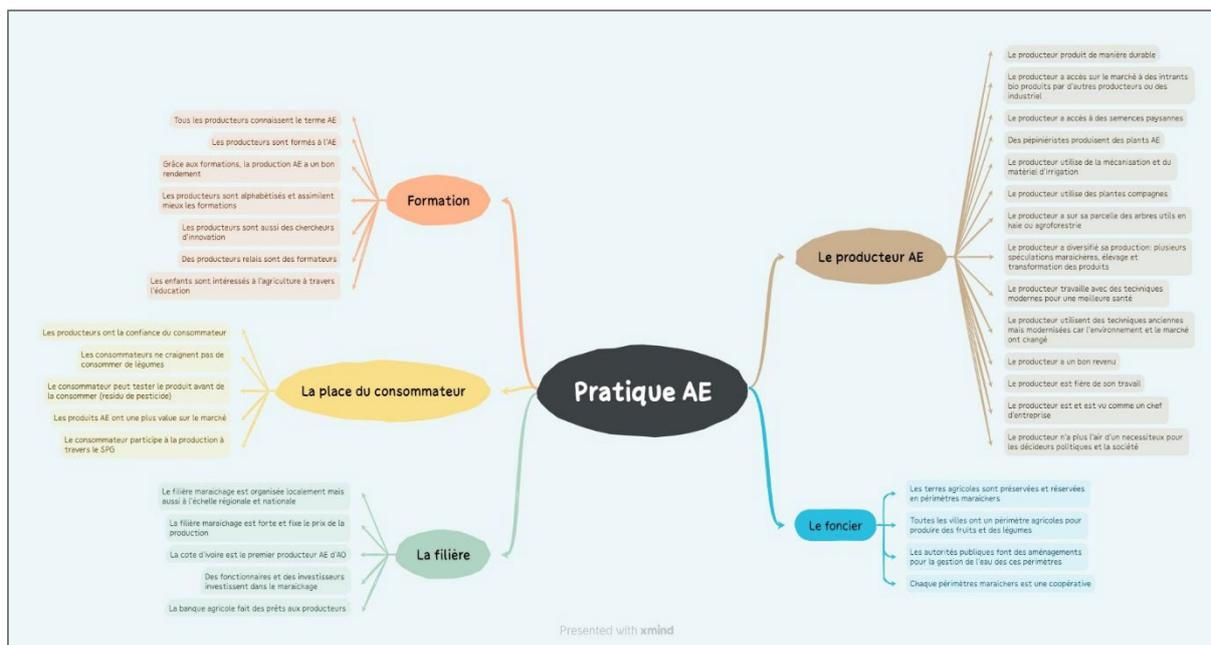
Quelle est la situation idéale à laquelle on souhaiterait contribuer à 10, 15 ans ?

Nous avons travaillé en sous-groupes sur la base de cette consigne commune. Voici les productions qui sont issues de ces travaux :

Groupe « Maraîchers »

Vision 1, à chaud : En 2035, les producteurs sont sensibilisés et formés à l'agroécologie par des partenaires et des producteurs relais, afin d'avoir un bon rendement. Les acheteurs (consommateurs et grossistes) ont confiance aux producteurs grâce au SPG et aux tests de qualité et paient les produits AE plus cher. L'Etat a aménagé un périmètre agroécologique pour chaque ville avec un aménagement de gestion de l'eau. Le bien-être du producteur est important et il est reconnu comme un chef d'entreprise et il est fier de son travail. Les producteurs ont accès à des bio-intrants, des semences paysannes et des plants de qualité. Ils plantent des plantes compagnes et des arbres utiles. Ils utilisent un système d'irrigation et de la mécanisation. Ils font du maraichage, de l'élevage et de la transformation.





Cartographie des rêves (ou « vision du futur ») du groupe "maraîchers".

Vision 2, consolidée (suite au travail sur les problèmes): En 2035, les terres agricoles sont protégées par les autorités. Ainsi, les villes disposent de périmètres maraîchers aménagés pour la gestion de l'eau et gérés en coopératives. Le maraîcher agroécologique a accès à des intrants bio, des semences paysannes et des plants de qualité disponible sur le marché local. Il utilise de la mécanisation et du matériel d'irrigation, ainsi que des plantes compagnes et des arbres utiles en agroforesterie. Employant des techniques modernes et anciennes adaptées, sa production diversifiée inclut le maraîchage, l'élevage et la transformation des produits. Sa réussite financière et son statut de chef d'entreprise améliorent son image sociale et politique. Tous les producteurs sont formés à l'agroécologie, garantissant de bons rendements et la connaissance des innovations. Les producteurs relais forment les autres, et les jeunes s'intéressent à l'agriculture grâce à l'éducation. La filière maraîchère, organisée régionalement et nationalement, fixe les prix et bénéficie d'investissements publics et privés ou de prêts auprès de la banque agricole. La confiance et la sécurité alimentaire des consommateurs sont renforcées via des SPG et la production de produits agroécologiques, plus valorisés, de qualité testée pour les résidus de pesticides.

Groupe « Chaîne de valeur »

Les producteurs (maraîchers et entreprises d'intrants biofertilisants) sont professionnalisés et produisent des produits agroécologiques standardisés, rémunérateurs, disponibles sur un marché régional, et répondent aux besoins des consommateurs d'avoir accès à des produits plus sains.

Groupe « Structuration collective d'un environnement favorable à l'agroécologie »

Les producteurs sont en organisations interprofessionnelles agricoles et en coopératives pour produire un produit labellisé reconnu et garantissant une meilleure santé pour les producteurs et consommateurs. Une nouvelle classe de producteurs instruits est apparue. Cette classe est très consciente des effets des pesticides sur la santé humaine. Elle est exigeante et active dans les

organisations s'intéressant à l'agroécologie. Ces producteurs contribuent à la défense des droits et devoirs de l'ensemble des producteurs. Ces produits labellisés sont proposés aux cantines scolaires, aux camps militaires, aux internats, aux hôpitaux. Les producteurs disposent de marchés fixes. Dans les grandes villes, des marchés exclusivement bio labellisés sont proposés : ils sont directement approvisionnés par les zones de production.

Les consommateurs sont organisés. En 2044, la classe moyenne est plus engagée, plus importante et exige des produits sains pour elle et pour sa famille. Ce comportement conforte les changements de pratiques au niveau des producteurs, en faveur de l'agroécologie. Ces acteurs sont parties prenantes de l'élaboration de politiques publiques concernant la réduction de l'utilisation des pesticides.

L'Etat s'implique dans la consolidation de l'agriculture périurbaine en sécurisant des zones de protection de l'agriculture, via des périmètres définis, malgré le développement de la ville. Comme il existe en 2024 des « zones industrielles » autour des villes, on observe en 2044 des zones périurbaines sécurisées ayant pour fonction de constituer des enclaves maraîchères dans les villes. Le fait d'être à proximité des urbains renforce l'exigence de production bio par les producteurs. L'Etat et ses partenaires contribuent à la sensibilisation et au renforcement de capacités. L'Etat soutient des réseaux de recherche appliquée autour du maraîchage de façon à être au plus près des besoins des cultivateurs. L'Etat soutient la constitution d'un environnement favorable à l'agroécologie : intrants, semences, etc. L'Etat subventionne le bio.

Suite à ce travail de formulation de « visions du futur », le groupe de facilitation a proposé en synthèse de formuler les 7 impacts suivants :

I.1. Les maraicher(e)s sont reconnus par les autorités publiques et la société, de l'échelon local à l'échelon national, comme interlocuteurs pour les orientations des politiques concernant le maraîchage.

I.2. Les maraichers sont organisés pour proposer des produits diversifiés (légumes/fruits, élevage, transformation) et rémunérateurs.

I.3. Divers acteurs proposent aux maraîchers un ensemble d'appuis, de services, de produits, adaptés à des pratiques agroécologiques, sur l'ensemble du territoire ivoirien.

I.4. Les femmes maraîchères ont accès au foncier et à des rôles de responsabilité au sein des organisations professionnelles agricoles.

I.5. Les services publics urbains et plus largement les autorités publiques proposent des marchés fixes et des périmètres maraichers, dont le maraîchage avec des aménagements de gestion de l'eau.

I.6. Les consommateurs sont organisés pour valoriser les produits agroécologiques et acheter via des groupements de maraichers.

I.7. Les chercheur(e)s travaillent au plus près des maraîcher(e)s pour concevoir et développer des solutions agroécologiques adaptées aux enjeux locaux.

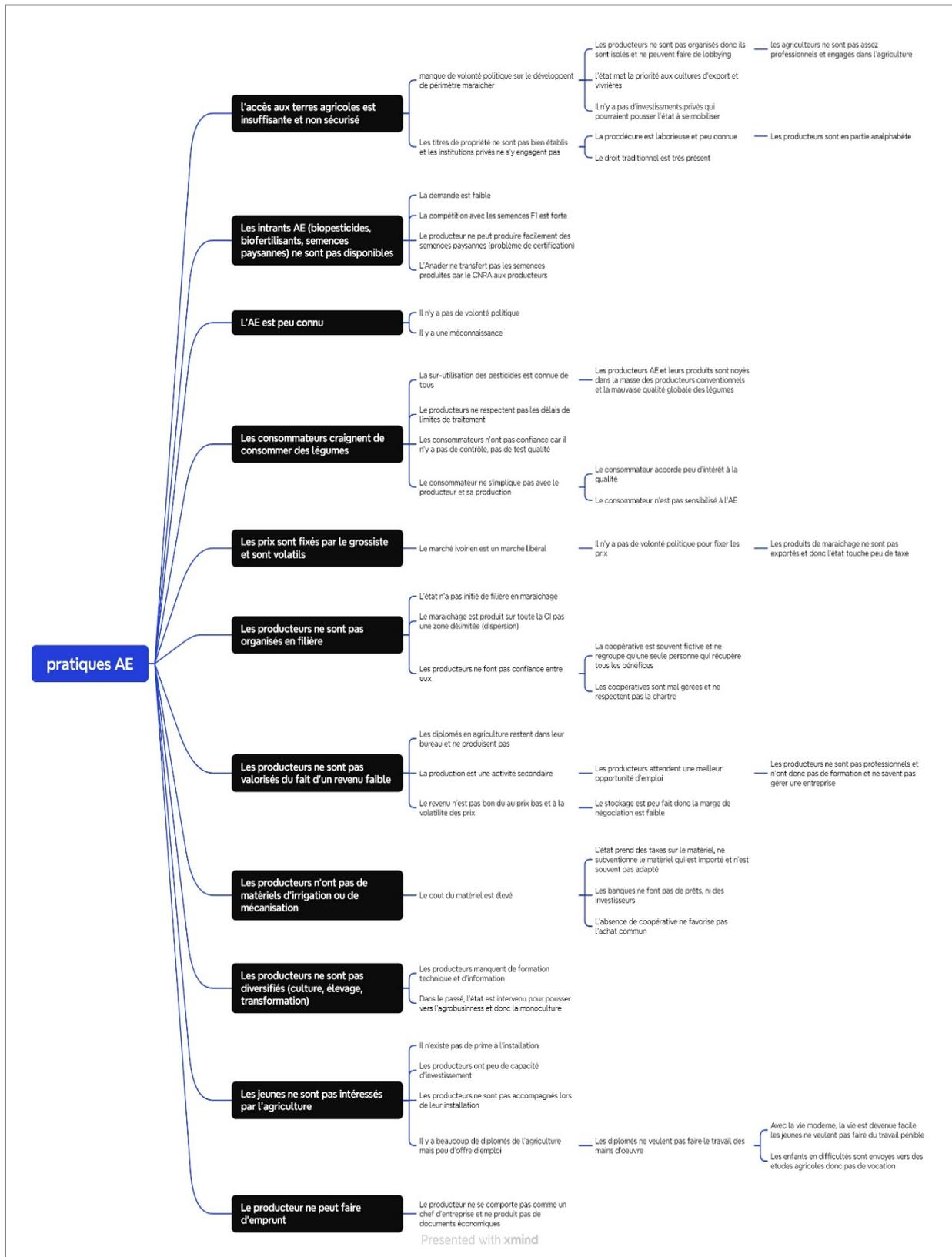
5. Problématisation

Au cours de cet exercice, les participants ont été amenés à réfléchir collectivement à ce qui leur semble empêcher ou appuyer la réalisation de la « vision du futur » préalablement formulée.

Quels sont selon vous les facteurs qui empêchent ou favorisent la réalisation de la vision du futur ?

Groupe « Maraîchers »

Aujourd'hui, la filière maraîchère est informelle, non structurée et peu professionnelle. Les producteurs, parfois regroupés en coopératives fictives, manquent d'organisation et de confiance mutuelle. L'accès insuffisant et non sécurisé aux terres agricoles, combiné au manque de volonté politique pour développer les périmètres maraîchers, isole les producteurs et les empêche de faire du lobbying et de s'organiser. Le maraîchage est souvent une activité secondaire, les producteurs ne se comportent pas comme des chefs d'entreprise et n'ont pas accès aux prêts. Leur faible revenu, l'absence de mécanisation et de matériel d'irrigation, ainsi que le manque de diversification des cultures découragent l'engagement des jeunes dans l'agriculture, accentué par le manque de soutien et d'opportunités. Le prix des produits maraîchers est fixé par les grossistes et reste volatil. Les produits agroécologiques ne sont pas valorisés. Les intrants agroécologiques sont peu disponibles en raison d'une demande faible et de la certification difficile des semences paysannes. L'agroécologie est méconnue et les maraîchers agroécologiques sont peu nombreux. Les consommateurs craignent les légumes en raison de la mauvaise utilisation des pesticides, de l'absence de contrôles qualité et du manque de sensibilisation à l'agroécologie. L'État priorise les cultures d'exportation et vivrières. L'absence d'investissements privés et la désorganisation de la filière ne favorisent pas son implication dans le maraîchage.



Arbre à problèmes conçu par le groupe maraîchage.

Groupe « Chaîne de valeur »

Aujourd'hui, il n'y a pas de filière de maraîchage agroécologique car il y a une méconnaissance de l'agroécologie par les producteurs et que le maraîchage est un secteur informel. Les producteurs manquent de formation, de sensibilisation sur les pratiques agroécologiques, et manquent d'organisations professionnelles, ne leur permettant pas d'avoir une offre de produits diversifiés. Il n'y a pas d'unités locales de productions des bio-intrants, car la demande est faible aux vues des prix des biofertilisants face aux produits conventionnels. De plus les pratiques agroécologiques prennent plus de temps que les pratiques conventionnelles et il y a une perte de connaissance des pratiques agricoles antérieures et endogènes. Tous les produits vivriers sont vendus par le même grossiste au même endroit sans différenciation de produits, il n'existe pas de label pour les produits agroécologiques, et pour les labels existants ils sont créés par des projets montés par des « agriculteurs col blanc », entendons par là des personnes ayant un métier principal, et ayant une parcelle de maraîchage qu'ils cultivent. Ces agriculteurs col blanc nourrissent avec l'Etat un opportunisme sur la production de produits de niche ressemblant aux produits d'importation, à destination d'un marché très spécifique. La production maraîchère n'intéresse pas l'Etat car ce n'est pas une culture de rente d'exportation, le maraîchage n'est pas un produit taxé. Il y a également une forte concurrence de produits de fruits et légumes d'importation, où les grossistes préfèrent acheter des produits moins chers du Burkina Faso et il n'y a pas de contrôle étatique sur les produits importés.

Groupe « Structuration collective d'un environnement favorable à l'agroécologie »

Le groupe n'a pas formulé un texte synthétisant les problèmes empêchant une réalisation immédiate de la « vision du futur ». Nous présentons ici les contributions des participants de ce groupe :

- Monopole des industriels sur publicités, forte capacité de promotion des pesticides chimiques
- Difficile d'attribuer les maladies et mortalités spécifiquement aux pesticides
- Vision dominante liée à une idéologie de « modernisation » : l'usage des pesticides ne doit pas être réduit, il faudrait même l'augmenter parfois si on veut augmenter les rendements
- Consommateurs manquent de moyens, d'informations, de sensibilisation, sur les effets des pesticides sur la santé : ils ne sont pas si exigeants
- Effets des pesticides invisibles pour les consommateurs, comme pour les producteurs (difficile de faire le lien avec maux de tête, cancers, problèmes de fertilité, etc.)
- Maraîchage : activité pénible, en manque de main d'œuvre et d'équipement dédié
- (Levier) Productions maraîchères à cycle court et rentables (en comparaison à cacao, café, anacarde...)
- Maraîchage informel, sans statut reconnu : maraîcher non constitué en entreprise (ne déclare pas d'impôt, et n'est donc pas « visible » par les services de l'Etat) – Pas de recettes fiscales liées au maraîchage pour l'Etat + Méconnaissance de la valeur économique du maraîchage par l'Etat
- Pas d'intérêt de l'Etat pour le maraîchage : maraîchage non prioritaire dans les politiques publiques agricoles : Produits plus difficiles à exporter car difficiles à conserver (denrées périssables)
- Maraîchage rural : activité principalement féminine (et ainsi dévalorisée), vivrière, considérée longtemps comme une source d'autoconsommation pour le ménage, pour « se nourrir », et non une activité économique viable

- Femmes organisées localement pour la production et la commercialisation mais ne développent pas d'activités de lobbying à échelle supérieure faute d'accompagnement, de formation (+ difficultés d'accès aux appuis / financements publics par ces organisations de femmes)
- Enjeux personnels généralisés à la source d'organisations : or les maraîchères n'ont pas une grande conscience des enjeux (manque de leaders)
- Développement plus récent du maraîchage urbain et périurbain dans les bas-fonds par des hommes
- Changement climatique (ou autre argument) avancé par l'Etat pour justifier le manque d'offre agricole sur les marchés
- Les politiques d'ajustement structurel ont mis à mal les organisations collectives de producteurs et les systèmes de conseil, formation, etc.
- Les produits vivriers sont destinés à une consommation locale (pas de pressions externes (bailleurs, organisations de consommateurs internationales, etc.)

Réactions des observateurs sur ces visions du futur et la formulation de problèmes liés

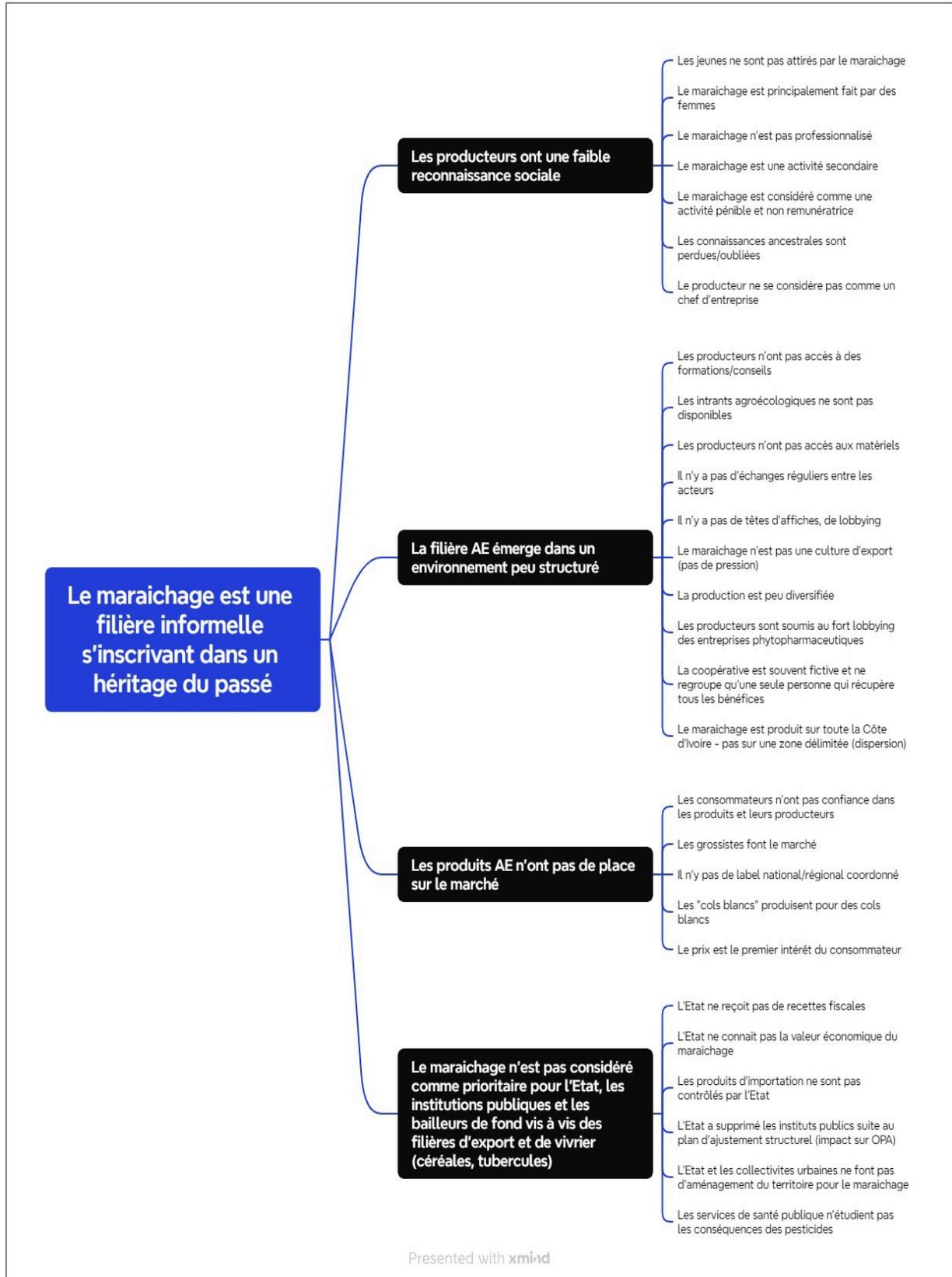
Nous sommes étonnés de voir deux champs de débats peu abordés via les discussions de groupes. Tout d'abord, celui de l'accès sécurisé à la terre. Cet accès n'est pas assuré pour de nombreux maraîchers.es en Côte d'Ivoire. Or, cultiver sur des terres dont on n'est pas propriétaire ou dont le droit d'usage peut être remis en cause à tout moment, est un frein important à l'adoption de pratiques agroécologiques, lesquelles ne sont rentables que dans le temps (moyen / long terme).

Ensuite, les échanges ont abordé rapidement les exigences de l'aval. Les intermédiaires exigent souvent des traitements post-récolte de façon que les légumes se conservent plus longtemps. Ces exigences, illégales dans nombre de configurations, invitent à aussi réfléchir aux transformations techniques et organisationnelles nécessaires dans l'aval de la production, si l'on désire à terme transformer les pratiques dès le niveau de la production.



©Nabil HASNAOUI AMRI, 2024, Yamoussoukro.

Nous avons repris les travaux de cette seconde journée en plénière. Tout d'abord, nous avons présenté une synthèse des travaux de groupes de la veille, sous la forme d'un arbre à problèmes consolidé :



Presented with xmind

Sur cette base (document distribué aux participants), nous avons lancé une discussion, focalisée sur les acteurs protagonistes et impactés par ces problèmes.

Nous sommes ensuite repartis en travaux de groupes, pour creuser la cartographie d'acteurs, et aboutir progressivement à la formulation de changements souhaitables.

Débat autour de l'arbre à problèmes consolidé

Comment différencier les produits maraîchers des produits vivriers ? Est-ce qu'on peut classer par exemple les tomates dans le « vivrier » ?

Pourquoi les jeunes considèrent-ils encore l'agriculture en Côte d'Ivoire comme une « voie de garage » ? Comment redynamiser la formation agricole, lui redonner de l'attractivité, par exemple en lien avec les défis environnementaux ? Quand on parle de reconnaissance sociale, elle doit venir de qui ? Des producteurs eux-mêmes ? On parle de « maraîchers », mais les problèmes ne sont pas similaires, entre ceux des femmes défavorisées (veuves, âgées, célibataires, etc.) qui travaillent dans les bas-fonds pour cultiver des légumes-feuilles et les vendre sur le marché et ceux des maraîchers *agri-business*.

Ne devrait-on pas mieux différencier les institutions publiques, les fondations, les bailleurs de fonds... ? D'autre part, on a parfois à entrer dans la « boîte noire » d'une institution. Par exemple, l'Etat est en soi hétérogène, selon le Ministère dans lequel on se situe, le service spécifique. Les structures d'exécution sont aux ordres de cellules plus politiques, en charge de l'élaboration de politiques et programmes à échelle nationale. Par exemple, si la filière « maraîchage agroécologique » est considérée prioritaire par l'Etat, elle donnera lieu à un investissement plus approfondi des structures publiques de recherche et de conseil sur ces productions.

Réaction de Jessie LUNA à l'écoute de la problématisation

D'un côté, l'« agroécologie » est définie de manière vague comme un ensemble de pratiques qui peuvent inclure une utilisation limitée d'intrants synthétiques. Elle est intrinsèquement spécifique à un écosystème et à une culture, et les pratiques changent et évoluent à mesure que les agriculteurs et les scientifiques expérimentent ce qui fonctionne. Comme nous l'avons appris avec l'histoire de la certification biologique, cet ensemble de pratiques agroécologiques est souvent en contradiction avec les systèmes de certification, qui ont tendance à exiger des listes de contrôle des pratiques ou des intrants autorisés et interdits. En réfléchissant à l'histoire des efforts biologiques et agroécologiques dans des pays comme l'Amérique du Nord, il convient de se poser d'importantes questions. Est-ce que les producteurs et les consommateurs ivoiriens souhaitent obtenir une certification, et si oui, sous quelle(s) forme(s) ? Qui déterminera les critères ? Qui vérifiera ? L'une des alternatives discutées était le système SPG, qui semble prometteur, mais pose également des défis. Le mouvement alimentaire « local » aux États-Unis a essentiellement cherché à créer ce type de système de relation directe entre l'agriculteur et le consommateur. Pourtant, des questions subsistent quant au degré de surveillance réellement exercée, quant à savoir qui détient le pouvoir dans ces systèmes, et quant à l'échec potentiel de la recherche de changements politiques à plus grande échelle.

Réaction de Rahim OUEDRAOGO à l'écoute de l'arbre à problèmes

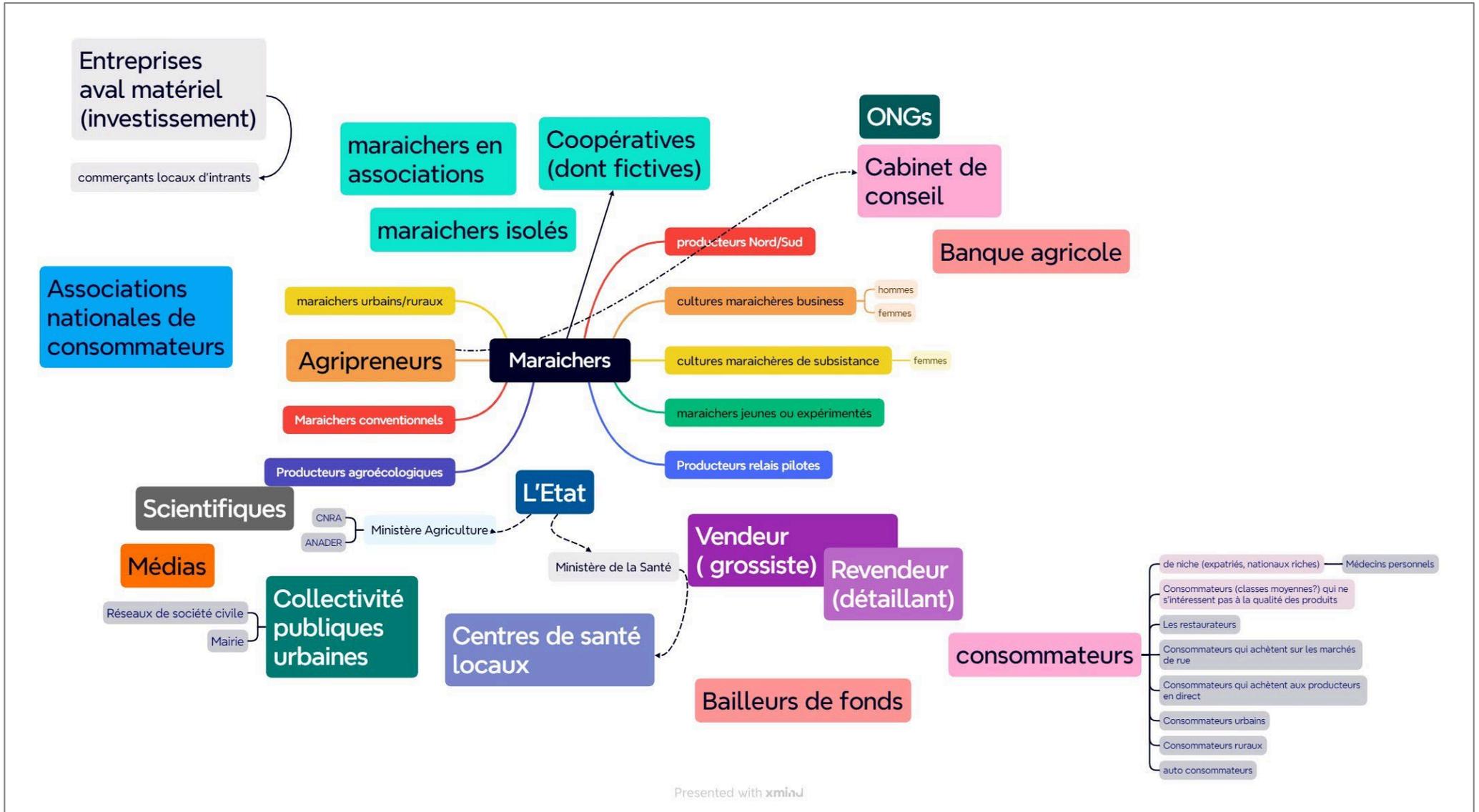
Il paraît difficile de stimuler les producteurs dans leurs changements de pratiques si en face ils ne parviennent pas à bien valoriser leurs productions. Comment un label peut ou pas aider effectivement les agriculteurs à mieux se positionner sur les marchés ? Le SPG peut être ce moyen qui permet de valoriser économiquement les efforts des producteurs en matière de pratiques plus agroécologiques. Toutefois, d'autres interrogations apparaissent à l'écoute de la problématisation : Pourquoi la

production végétale, notamment maraîchère, n'est-elle pas reliée plus étroitement aux questions de santé publique ? Quels sont les efforts d'accompagnement et les enjeux, autour de la structuration d'une filière maraîchère périurbaine naissante ?

6. Cartographie des acteurs impactés (par les problèmes repérés)

A partir de la discussion issue de l'exercice précédent de problématisation, nous avons repéré en plénière le système d'acteurs : qui sont les acteurs protagonistes et impactés par les problèmes identifiés ?

Un premier schéma d'acteurs a été proposé :



Presented with xmind

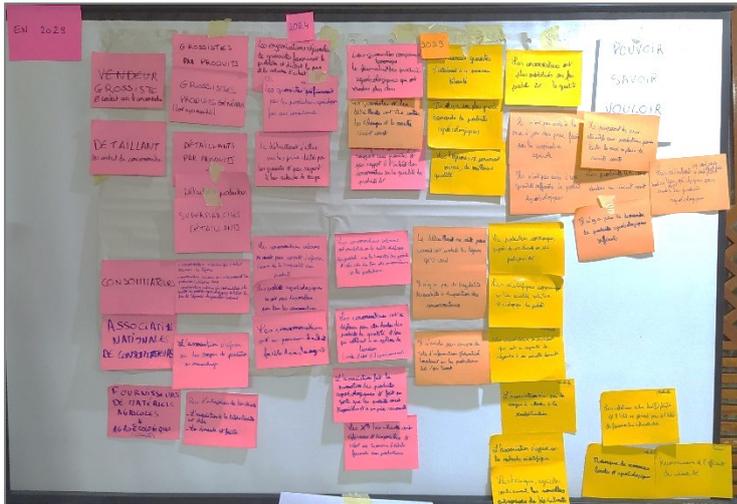
La discussion autour des acteurs a permis de distinguer plusieurs critères à prendre en compte pour décrire la **diversité** de chaque acteur dans sa relation au changement.

Tout d'abord, les **maraîchers.es** sont au centre du système d'acteurs. Ils se différencient : en fonction de leur implantation urbaine / rurale ; de leur niveau d'expérience dans le métier (plus ou moins expérimenté) ; en fonction de leurs orientations agronomiques (plus ou moins conventionnel / agroécologique). Dans le Nord de la Côte d'Ivoire, le maraîchage est principalement une activité **féminine**. Généralement, les femmes font du maraîchage de subsistance et assurent ainsi la production de la nourriture pour la maison. Dans le Sud, le maraîchage est une activité relativement nouvelle souvent pratiquée par des hommes et des immigrants. En ville, les petites superficies de 200-300 m² sont cultivées majoritairement par des femmes, contrairement au milieu rural où les parcelles sont plus grandes et où le travail est souvent plus pénible et principalement réalisé par les hommes. Les femmes se concentrent davantage sur la commercialisation des produits. Cependant, les femmes maraîchères restent nombreuses, surtout lorsqu'elles associent les plantes maraîchères aux champs d'ignames. Les récents projets de recherche-action autour de l'agroécologie ont permis de constituer un vivier de « producteurs maraîchers pilotes et/ou relais en agroécologie ».

Ensuite, de l'autre côté de la chaîne, les **consommateurs** sont également divers. Ils se distinguent selon : leur classe sociale ; le type de consommation et de marché pratiqués (commerce, restauration, marché de rue, circuits courts et vente directe, autoconsommation). A priori ils sont peu nombreux à être capable de distinguer la qualité des produits et/ou à s'y intéresser, quitte à y consacrer plus de temps et/ou de budget que dans des circuits plus conventionnels d'approvisionnement. Seul un marché de niche, les « cols blancs », serait intéressée par l'achat en direct à des producteurs maraîchers en agroécologie. Mais comme pour les producteurs, cette population de consommateurs reste à explorer, en particulier dans sa relation au changement.

Entre les deux, nous retrouvons les **acteurs intermédiaires de la chaîne de valeur** : les grossistes, les détaillants, puis tous les acteurs **de l'environnement** social, politique et économique.

La démarche ImpresS ex ante est « acteur-centrée » : une fois la vision du futur esquissée, on se demande pourquoi elle n'est pas déjà atteinte (problématisation). A partir de l'identification des problèmes (présentée sous forme d'arbre à problèmes (voir ci-dessus)), on s'interroge sur les acteurs protagonistes et impactés par les problèmes. Pour cela, par groupe de problème, on identifie les acteurs clés et leur rôle : sont-ils homogènes lorsqu'ils sont confrontés au problème et/ou mobilisent le levier ? sont-ils impactés positivement ou négativement par la résolution du problème / par l'activation du levier ? peuvent-ils contribuer ou s'opposer ? quels types de relations et d'interactions entretiennent-ils entre eux ?



Ce travail a été réalisé par groupe, en gardant la même répartition que la veille, via une entrée thématique. Il a permis d'aboutir à une cartographie d'acteurs (voir Annexe 4), et à une première formulation de changements souhaitables, en essayant de distinguer des changements à moyen terme (5 ans) et à plus long terme (20 ans). Ce faisant, quelques obstacles et/ou leviers au changement pour les acteurs ont été identifiés.

Groupe « Maraîchers » (MA) :

Afin de faciliter la réflexion sur les changements souhaitables, le groupe “Maraîchers” a commencé par caractériser les comportements présents des maraîchers face aux problèmes identifiés.

En résumé, les changements souhaitables (CS) concernant les maraîchers (MA) :

CS.MA. 1. Les maraîchers ont la possibilité /capacité d’acheter des bio-intrants aux industriels.

Obstacle : faible disponibilité des produits de biocontrôle et mécanisation.

CS.MA. 2. La majorité des maraîchers diversifient leur offre et sont en mesure de recruter des salariés permanents.

CS.MA. 3. Les femmes se professionnalisent dans le maraîchage.

CS.MA. 4. Les maraîchers s’engagent dans la TAE et produisent des légumes de meilleure qualité.

Levier : meilleure santé du maraîcher.

CS.MA. 5. Les maraîchers sont regroupés en coopératives régionales et nationales capables de faire des plaidoyers.

CS.MA. 6. Les coopératives régionales disposent d’un commercial, d’un gestionnaire, d’un responsable marketing, etc.

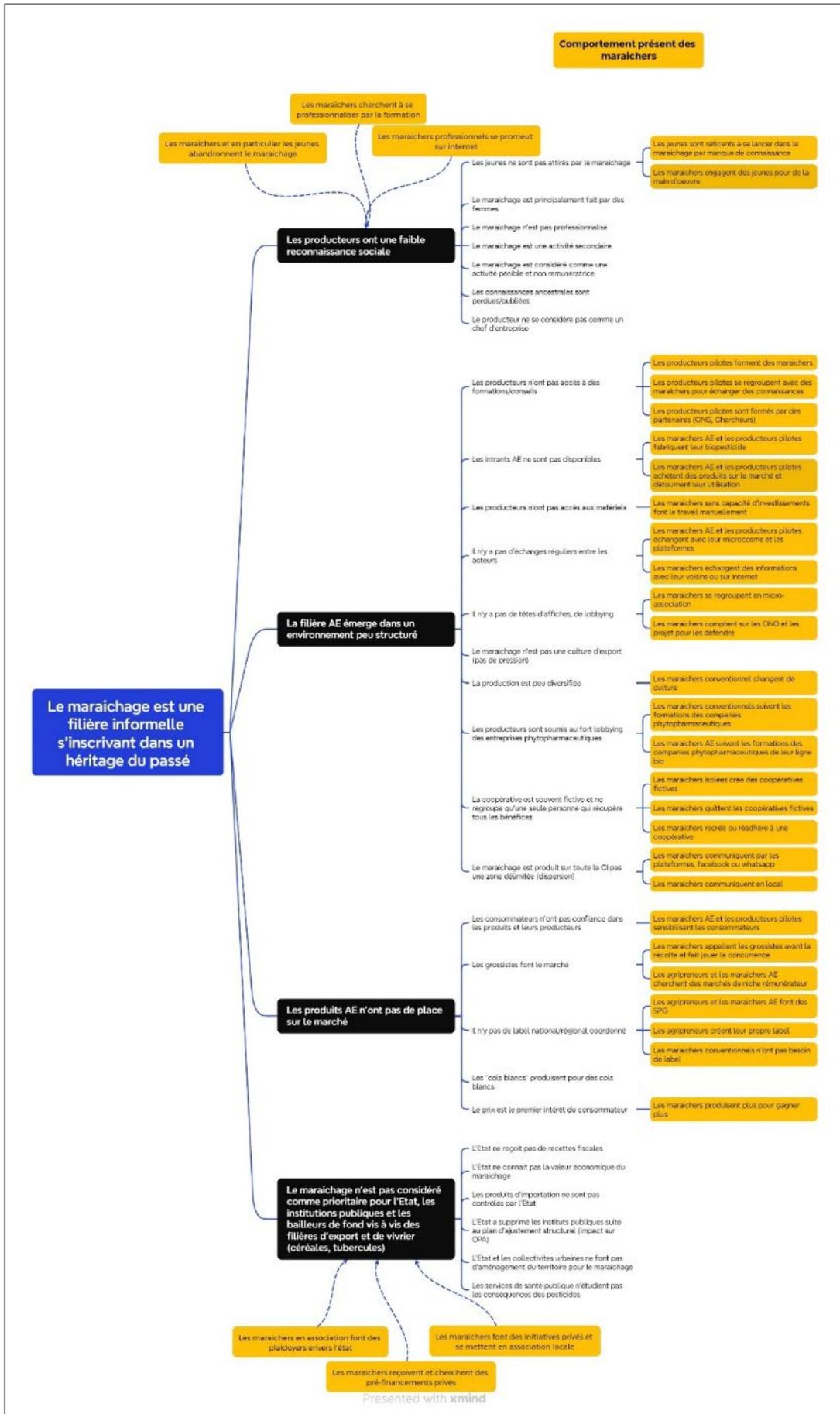
CS.MA. 7. Les coopératives financent des projets de recherche

Obstacle : les chercheurs et les maraîchers ne sont pas accessibles.

Obstacle : les acteurs majeurs de l’industrie phytopharmaceutique sont proactifs sur les « bonnes pratiques » (incrémentales / pas de disruption dans la transition agroécologique).

CS.MA. 8. Les maraîchers en coopérative mutualisent : planification, matériels, bio-intrants, formations, traçabilité.

Obstacle : manque de formation.



Levier : accompagnement de la coopérative par une ONG ou autre tiers servant de garant.

Levier : opportunités de marché.

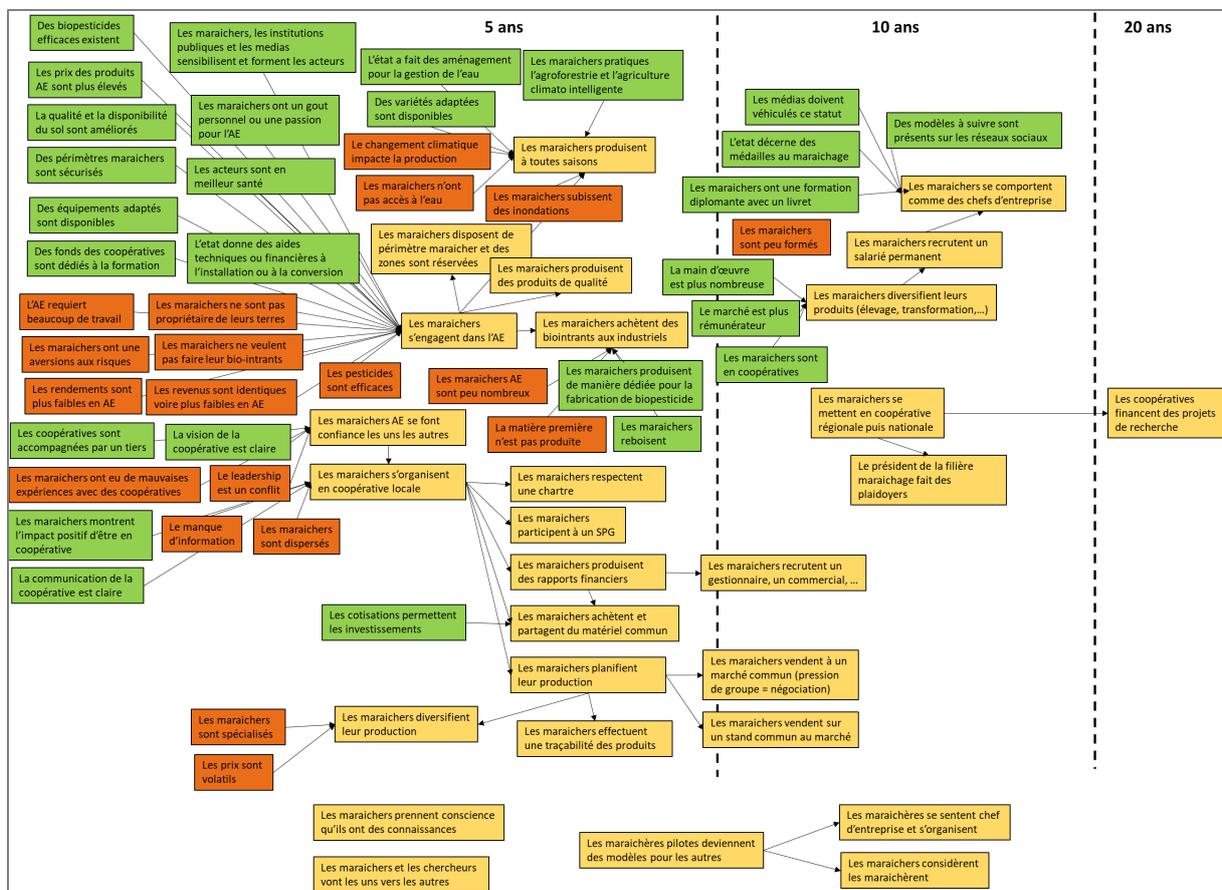
CS.MA. 9. Les maraichers se considèrent chefs d'entreprises et la société les reconnaît comme tels.

Obstacle : rapports hiérarchiques décroissants entre statuts sociaux : chercheurs > agents terrains > agriculteurs.

Levier : via des interactions avec des chercheurs, les maraichers prennent conscience qu'ils ont des connaissances.

CS.MA. 10. Le producteur communique auprès de ses clients sur ses pratiques agroécologiques en utilisant les preuves issues de la recherche.

Obstacle : marchés spécialisés pour vendre les produits agroécologiques > prix + élevés.



Cartographie des changements souhaitables, des obstacles (rouge) et des leviers (vert) sur 20 ans

Groupe « Chaîne de valeur » (CV)

CS.CV. 1. Des entreprises majeures du secteur des intrants agricoles produisent des bio-intrants.

Obstacle : manque de semences locales et agroécologiques.

Levier : reconnaissance de l'efficacité des intrants agroécologiques.

CS.CV. 2. Le détaillant augmente sa marge par comparaison aux grossistes et en relation avec l'intérêt des consommateurs pour la qualité des produits agroécologiques.

Levier : grossistes et détaillants proposent des prix attractifs aux producteurs pour leur permettre d'éviter les circuits courts.

Levier : produits agroécologiques vendus en circuits courts.

Obstacle : grossistes et détaillants n'ont pas accès à : une quantité suffisante de produits agroécologiques ; une mise à jour des prix fixés par la coopérative agricole locale.

Obstacle : les détaillants ne sont pas identifiés dans des lieux spécifiques pour vendre les produits agroécologiques.

Obstacle : le détaillant ne sait pas comment sont produits les légumes qu'il vend.

CS.CV. 3. Les grossistes comprennent la plus-value économique des produits agroécologiques qui sont vendus plus chers.

Obstacle : pas de demande suffisante pour les produits agroécologiques.

Obstacle : pas d'intermédiaire de distribution en capacités de répondre à de nouvelles demandes.

Levier : les légumes en agroécologie se conservent mieux, sont de meilleure qualité.

CS.CV. 4. Les consommateurs urbains sont sensibilisés sur la qualité spécifique des produits agroécologiques et leur traçabilité (création de lien et de confiance entre producteurs et consommateurs).

CS.CV. 5. Les consommateurs se déplacent pour aller chercher des produits de qualité et/ou adhèrent à un système de livraison (groupement pour achat / approvisionnement).

Obstacle : pas de traçabilité des produits à disposition des consommateurs.

Obstacle : pas de demande suffisante pour les produits agroécologiques.

Levier : les consommateurs sont plus sensibilisés sur les produits agroécologiques de qualité.

CS.CV. 6. Les banques agricoles soutiennent les nouvelles entreprises produisant des bio-intrants.

Obstacle : puissant lobby de l'industrie phytosanitaire.

Groupe « Environnement social et politique » (ES)

CS.ES. 1. Des chercheurs (dont médecins) effectuent des études sur les effets des pesticides (sur les agriculteurs).

CS.ES. 2. Des médecins et des naturothérapeutes en mesure de prodiguer des conseils préventifs (en complément des soins curatifs).

CS.ES. 3. Les médecins sont en mesure de détecter plus précisément les causes de maladies liées à des pesticides.

Obstacle : dépendance de la recherche à des sources de financement liées aux industries.

Obstacle : Intérêts communs entre médecins et industries pharmaceutiques (cf. prescriptions systématiques d'antibiotiques).

Obstacle : des modèles économiques liés à la hausse d'usage des intrants chimiques.

CS.ES. 4. Des lanceurs d'alerte (jeunes) issus de la société civile sont proactifs sur les pesticides et leurs effets.

CS.ES. 5. La société civile formule des plaidoyers sur les effets des pesticides sur la santé (des hommes et de l'environnement).

Obstacle : faible capacité des ONG et associations au plaidoyer / communication.

Obstacle : peu ou pas de leaders porteurs de la « cause » de la réduction des pesticides (posture dominante : « c'est à l'Etat de s'occuper de cela »).

Obstacle : manque de sensibilisation continue de responsables d'ONGs, associations, etc. (par ex. via voyages, échanges, etc.).

Levier : pression populaire apportée par les réseaux sociaux.

CS.ES. 6. Un tiers des TV et radios locales ont des émissions dédiées à l'agriculture (dont une partie sur pesticides).

Obstacle : modèles économiques des médias basés sur publicités.

CS.ES. 7. L'association nationale des consommateurs fait la promotion des produits agroécologiques et fait en sorte que les produits soient disponibles et à un prix raisonnable.

Obstacle : l'association n'a pas de moyen à allouer à la sensibilisation.

Levier : l'association s'appuie sur la recherche scientifique.

CS.ES. 8. Les services de différents ministères se concertent pour une politique agricole contribuant à la transition agroécologique

CS.ES. 9. Les autorités urbaines délimitent des périmètres dédiés au maraichage dans les zones urbaines.

Obstacle : sécurisation foncière rurale.

CS.ES. 10. Les scientifiques communiquent sur la qualité nutritive et écologique des produits.

Obstacle : il n'existe pas encore de site d'information permettant de se renseigner sur les productions locales en agroécologie.

Journée 3 (Jeudi 13 juin 2024)

Cette journée a débuté par une présentation des travaux de chacun des groupes en termes de changements souhaitables, ainsi que d'obstacles et/ou leviers que pourraient rencontrer les acteurs dans leur démarche de changement. Ce travail a été permis par la synthèse réalisée la veille au soir par le groupe d'organisation : nous avons fait un premier regroupement physique, sur un seul mur, des différentes contributions des trois groupes, en essayant de repérer les liens, redondances, manques, dans la logique globale d'intervention envisagée pour le réseau.

7. Cartographie des changements souhaitables

Introduction (Thibaud MARTIN) – Rappel du cadrage de l'atelier

Quand il s'agit de traiter de santé des hommes, de santé économique, tous les corps de métier sont importants, chacun a une idée intéressante. Notre objectif ici n'est pas de construire un projet, mais d'améliorer les systèmes de culture maraîchers. Le chemin qu'on construit ensemble permet de discuter de comment améliorer les systèmes agricoles ivoiriens.

L'idée de départ c'est « comment réduire les pesticides ? » Au final, on n'a que peu abordé directement la réduction des pesticides. Mais c'est sous-jacent : on a discuté d'un système différent, agroécologique, qui s'appuie sur le fait de réduire les pesticides. C'est le début d'un réseau, un réseau agroécologique. Ce travail on le fait aussi au Burkina, au Mali, au Sénégal, au Bénin, au Togo. On ne reste pas que dans un pays, on associe également les pays de la sous-région dans cette réflexion. La coopérative des maraîchers agroécologiques de Côte d'Ivoire préfigure un réseau, avec des liens et des partenaires identifiés.

L'atelier permet d'aller en temporalité au-delà de ce que l'on peut faire à l'échelle d'un projet. Si on s'engage dans un réseau, il est nécessaire d'avoir au préalable de discuter ensemble : un réseau, pourquoi ? pour qui ? comment ?

A travers nos travaux au cours de cet atelier, nous avons des billes pour nourrir la « feuille de route » d'un réseau maraîcher agroécologique ivoirien.

Présentation des changements souhaitables formulés par chaque groupe

Groupe « Maraîchers »

D'ici cinq ans, les maraîchers s'engageront activement dans l'agroécologie. En effet, les maraîchers bénéficieront d'une amélioration notable des conditions de production : les périmètres maraîchers seront sécurisés (la qualité et la disponibilité du sol seront ainsi optimisées), les équipements adaptés deviendront plus accessibles, des bio-intrants efficaces seront mis sur le marché par des industriels, des variétés de cultures adaptées seront disponibles, permettant aux maraîchers de produire des récoltes de haute qualité à chaque saison. Pour favoriser cet engagement, les fonds des coopératives seront alloués à la formation des maraîchers et la sensibilisation de la société civile et l'État offrira un soutien technique et financier, particulièrement pour l'installation et la conversion à l'agriculture écologique (AE). Les maraîchères pilotes deviendront des modèles pour les autres, démontrant l'importance de la diversification et de la collaboration. Les maraîchers développeront une confiance mutuelle, s'organiseront en coopératives locales respectant une charte commune et participeront à des systèmes participatifs de garantie (SPG). Grâce à une meilleure organisation et à l'achat de matériel commun, ils planifieront efficacement leur production et garantiront la traçabilité des produits. La diversification des cultures deviendra une pratique courante, renforçant ainsi la résilience et la

durabilité de leurs exploitations. Les maraîchers vendront leurs produits sur un stand commun au marché ou à des acheteurs communs, utilisant la pression de groupe pour négocier de meilleurs prix.

Dans dix ans, les maraîchers auront suivi une formation diplômante, la main-d'œuvre sera plus nombreuse et mieux formée et le marché sera plus rémunérateur. Les coopératives se mettront en place aux niveaux régional et national. Les présidents de filière joueront un rôle clé dans les plaidoyers pour défendre les intérêts des maraîchers. Les coopératives recruteront des salariés permanents et des professionnels comme des gestionnaires et des commerciaux, et diversifieront davantage leurs produits, incluant l'élevage et la transformation. Ils vendront leurs produits sur des stands communs au marché, utilisant la pression de groupe pour négocier de meilleurs prix. Grâce à une politique agricole favorable et une meilleure formation aux itinéraires techniques adaptés, les maraîchères pourront évoluer d'une activité de subsistance à une activité de business, générant ainsi des revenus complémentaires et stabilisant leur situation économique. Les maraîchers se comporteront comme de véritables chefs d'entreprise. Des modèles exemplaires seront largement diffusés sur les réseaux sociaux, inspirant d'autres maraîchers à adopter de bonnes pratiques. Les médias véhiculeront cet image revalorisée et l'État décernera des médailles au meilleur maraicher.

Dans vingt ans, les coopératives financeront des projets de recherche, stimulant l'innovation et l'amélioration continue.

Groupe « Chaîne de valeur »

D'ici 5 ans, des entreprises se mettent à produire une gamme de bio-intrants régulière et de qualité. Les acteurs intermédiaires du marché, les grossistes, commerçants détaillants, etc. sont devenus capables de distinguer les produits conventionnels et agroécologiques. Les banques financent cet écosystème innovant.

D'ici 20 ans, tout un environnement favorable au maraîchage en agroécologie sera actif : des appuis, des services, des produits adaptés aux pratiques agroécologiques, disponibles sur tout le territoire ivoirien. Les maraîchers sont alors reconnus par les autorités publiques, la société mais aussi les acteurs du marché, de l'amont comme de l'aval de l'agriculture. Les consommateurs sont organisés pour s'approvisionner et valoriser les produits agroécologiques.

Groupe « Environnement social et politique »

D'ici 20 ans, les chercheurs travaillent au plus près des maraîchers pour concevoir et développer des solutions agroécologiques adaptées aux enjeux locaux. Les médecins donnent des conseils préventifs, en plus de leurs soins curatifs. Les médias valorisent les productions locales et agroécologiques. Ils font des reportages, montrent les différences entre système conventionnel et agroécologique. La société civile est très active, elle s'intéresse aux effets des pesticides sur la santé. Les services publics se coordonnent (santé, agriculture, commerce, environnement) afin d'élaborer une politique agricole contribuant à une transition agroécologique, permettant de faire le lien entre suivi de la qualité des produits, et de leurs effets sur la santé et l'environnement. Les services publics urbains et plus largement les autorités publiques (en particulier Ministère de l'Alimentation, intégrant Agriculture et Santé) proposent des marchés fixes et des périmètres maraichers, dont le maraîchage avec des aménagements de gestion.

Le travail a été poursuivi en plénière. Nous avons essayé de faire du lien entre ces trois entrées, de préciser les obstacles et leviers, et d'introduire des « livrables » ou « résultats » que pourrait produire le réseau d'ici 3 à 5 ans.

La première version du graphe de changements souhaitables est présentée en [Annexe 5](#).

Discussion autour de la logique d'intervention et de la ligne d'ambition

Réduction des pesticides ? Il semble ne pas y avoir de verrous techniques pour aller vers la transition agroécologique. Certains équipements et matériels sont disponibles mais le pouvoir d'achat limité du maraicher ne permet pas de les acheter. On observe donc plus une auto-production de bio-intrants, ainsi qu'un détournement des produits disponibles sur le marché pour les utiliser comme bio-intrants. Le gros verrou c'est le manque de formation : comment utiliser le produit, où le trouver, comment le faire ? L'autre problème c'est le fait qu'on est peu nombreux et qu'il faut mettre ensemble, estimer à combien on pourrait être dans 5 ans. Sans une organisation des producteurs et un système d'information, on ne parviendra pas à créer un environnement des producteurs favorable à la réduction des pesticides. A ce jour, la fabrication des bio-intrants est majoritairement manuelle, donc pénible. Le passage à des systèmes plus industriels, permettant d'avoir de plus grandes quantités, faciliterait la transition.

Structuration des acteurs ? Quels moyens se donne-t-on pour que les maraichers s'engagent dans la transition agroécologique, quels moyens pour la coopérative, et quels moyens pour qu'ils se considèrent comme chefs d'entreprise ? La charte est entre nous producteurs et le SPG est géré avec les acheteurs. Nous réalisons aussi des formations pour aider les agriculteurs qui voudraient passer en agroécologie, mais est-ce suffisant ? Quels moyens développer pour que les maraichers s'engagent dans la transition agroécologique et se regroupent ?

La crise de confiance au sein d'un groupement agricole vient du fait de la gestion floue dans ces groupes. L'idée est de créer un comité de surveillance de l'association pour vérifier le suivi de la charte, les vérifications auprès des producteurs, une structure qui fonctionne correctement. Dans ce sens, quand une entité extérieure vient en soutien, elle apporte plus de crédibilité à l'association de producteurs, et donne envie à d'autres producteurs maraîchers de s'engager dans la démarche, dans l'association.

Soutien social et politique ? Les gouvernants doivent mettre en place un mécanisme pour appuyer le maraicher, par exemple une prime d'installation de l'Etat. Si l'Etat a pour objectif principal de fournir des produits sains à la population, il peut envisager d'exonérer de taxes les agriculteurs cherchant à accéder à des équipements innovants (comme les filets anti-insectes par ex.) pour l'agroécologie.

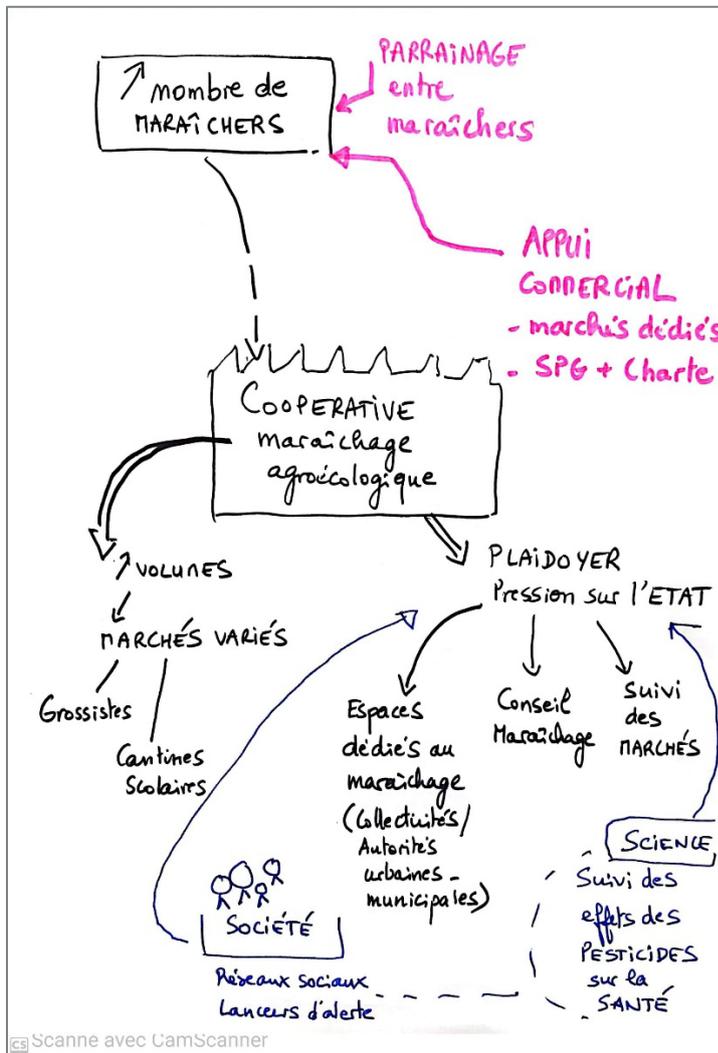
On peut même imaginer un cadre public dédié au maraichage, qui soit l'interlocuteur entre les maraichers et l'Etat. Un conseil, une filière dédiée au maraichage, un « conseil du maraichage ».

Attentes du marché ? Les producteurs ne cherchent à s'organiser que s'ils peuvent in fine accéder à un marché. Le plus important c'est d'accompagner l'émergence de marchés, par exemple en faisant de la communication et sensibilisation auprès des consommateurs, à travers des journées de présentation des produits bio et agroécologiques, des stands lors des marchés, etc.

Les cantines scolaires peuvent être un angle d'attaque : vente aux cantines scolaires, sensibilisation à la santé des enfants, échos auprès des parents, auprès des collectivités locales. L'Etat (à l'exemple de ce qu'a pu faire le Brésil) pourrait compenser entre le prix agroécologique et le prix conventionnel pour

les cantines. On pourrait en complément imaginer des parcelles expérimentales dans les écoles pour sensibiliser les enfants.

Premier essai de synthèse – (par Nabil HASNAOUI AMRI)



La logique du réseau s'appuie sur deux grands leviers :

a) Une augmentation de la **densité des maraîchers**, du nombre de maraîchers agroécologiques. Cela passe d'abord par la constitution d'un réseau convivial. Ce réseau propose des formes de parrainage entre maraîcher plus expérimenté et maraîcher plus débutant. Cette densité, ce nombre plus important de maraîchers, permet une meilleure organisation, en particulier l'émergence de coopératives maraîchères territoriales. Ces structures vont contribuer à une professionnalisation, un suivi strict du volume, des techniques de production. Ce réseau professionnel agricole peut être appuyé et reconnu par les autorités. Les mairies peuvent dédier des espaces, pour la production, comme pour la commercialisation des produits agroécologiques. Le fait de disposer d'une plus importante densité de producteurs permet aussi d'imaginer d'aller vers des marchés

plus gros : grossistes, cantines scolaires et universitaires. Avec une augmentation du nombre de maraîchers agroécologiques, les fournisseurs d'intrant agroécologique augmenteront et diversifieront leurs offres. Les coopératives peuvent porter un plaidoyer auprès du gouvernement.

b) une amélioration de la **connaissance sur les effets des pesticides** et du suivi des pesticides. Les réseaux sociaux peuvent transmettre les connaissances sur les effets des pesticides, tout comme les réseaux de prescripteurs (familles, médecins, cuisiniers) qui peuvent recommander les produits issus de l'agroécologie. Ces influences peuvent contribuer à sensibiliser le gouvernement, qui peut prendre des mesures en faveur du maraîchage agroécologique et de la consommation des produits qui en sont issus. Ces lanceurs d'alerte contribueront à sensibiliser les consommateurs sur les problématiques de santé et de nutrition, ainsi la demande en produits agroécologique augmenterait. Si la demande augmente, les prix devraient augmenter incitant plus de producteur à s'engager dans l'agroécologie.

III. CONCLUSION

Suites à donner à l'atelier ?

L'après-midi du troisième jour d'atelier a été consacré tout d'abord à un temps de réflexivité du groupe sur le travail mené et sur les suites à donner, en insistant plus spécifiquement sur les différences et complémentarités entre l'objet « projet » (cadre actuel du projet Desira MARIGO) et l'objet « réseau » (ambition que se donne les participants pour construire à plus long terme un collectif structuré en mesure de produire des connaissances, former, informer, plaidoyer, etc.).

Projet

Mots-clés pour le définir : un outil précis pour planifier et suivre collectivement des activités

Problème, besoin, impact, objectifs – partenaires, acteurs, RH, cibles, bénéficiaires, bailleurs – activités, planification, diagramme de Gantt (temps, durée), moyens (équipe projet, budget, technique, etc.)

Principaux avantages ?	Principaux inconvénients ?
Permet de planifier, organiser des activités menées par un collectif large de partenaires pour et avec des publics spécifiques	Durée limitée, pas forcément de suites après la fin du projet
Permet d'établir un « contrat » avec un bailleur qui donne sa confiance à l'équipe projet pour la réalisation des activités	Dépendance au cadrage fixé par le bailleur (en termes de diagnostic, priorités, publics cibles, etc.)

Réseau

Mots-clés pour le définir : un objet ouvert, évolutif, permettant de mener des actions collectives transformatrices de l'environnement (social, politique, naturel, etc.) à moyen et long terme

Défi, vision, impact, changements – partenaires, animateur, acteurs divers – échanges, activités, convivialité, confiance – visibilité (interne et externe)

Principaux avantages ?	Principaux inconvénients ?
Permet de structurer sur le moyen et long terme des stratégies orientées vers un ou des changements (en réponse à des défis partagés par un collectif porteur)	Pas forcément d'agenda de mise en œuvre de ces stratégies
Basé sur la volonté des membres de transformer, changer une situation jugée insatisfaisante	Dépendance au niveau de mobilisation / urgence perçue par les membres Pas forcément de budget et autres ressources pour l'animation et la facilitation

Le « **réseau des maraîchers agroécologiques ivoiriens** » esquissé lors de ces 3 journées d'échanges est en bonne place pour utiliser les outils développés au cours de l'atelier. Plusieurs pistes sont à creuser :

- Le travail autour de la vision du futur permet d'amorcer une discussion sur une « Charte » de réseau (raison d'être, finalités, ambition de transformation, etc.) ;
- La problématisation est à adapter à chaque contexte spécifique d'intervention du réseau (un travail d'adaptation locale de la problématique est à réaliser, selon que l'on soit en rural /

urbain ? avec des maraîchers.es précaires ou stabilisés ? sur des terrains irrigués, aménagés ou non ? etc. ;

- Le travail sur les acteurs s'articule bien avec celui sur la cartographie des acteurs, qui a lui aussi tout intérêt à être « ancré » localement, sur un territoire, une zone spécifique d'intervention ;
- Le chemin d'impact est également un outil qui peut être adapté à d'autres contextes, revisité par le même groupe à des occasions de « bilan » et « projection » (comme un Conseil d'Administration, ou même plutôt une Assemblée Générale) : c'est l'occasion de reprendre les « changements souhaitables » et de discuter collectivement sur les avancées.

Le groupe peut aller plus loin et se doter progressivement d'un dispositif de suivi et d'évaluation orientés changement. Par exemple, un « journal des incidences » (ou « *outcome journal* » en anglais) permet de formuler collectivement des états observables progressifs de changements chez les acteurs (on peut retrouver le triptyque « Pouvoir / Vouloir / Savoir »), puis de les suivre (à travers des observations, des entretiens, ou plus simplement le suivi de la presse professionnelle, régionale, etc.).

Pistes de financement pour la suite

Les partenaires mobilisés lors de l'atelier peuvent s'appuyer sur le récit partagé de chemin d'impact pour concevoir des projets, structurer un ou des réseaux. Dans un avenir proche, Rahim OUEDRAOGO va contribuer à une expertise, pilotée par CA17 et financée par le C2D, autour du potentiel et de la faisabilité du maraîchage périurbain. Pretag est aussi un cadre de projet qui peut se poursuivre sur une seconde phase (avec une coordination Cirad et un soutien de fondations, comme Farm et Agropolis F.).

Le chemin d'impact peut également servir à développer toute une grappe de projets, mis en cohérence par le réseau, qui peut garder une vision globale sur les avancées, dans un esprit de « programme » (articulation à plusieurs échelles de diverses stratégies complémentaires).

Rapport d'étonnement

Nous présentons ici les extraits des rapports d'étonnement produits par nos trois observateurs bienveillants, qui ont suivi l'ensemble des travaux de l'atelier.

Jessie LUNA, Université du Colorado (Etats Unis d'Amérique), anthropologue

Un thème clé soulevé par de nombreux participants était la nécessité d'un **marché pour les produits agroécologiques**. Ce thème fait écho à de nombreuses décennies d'efforts et de débats dans le domaine de l'agriculture durable à travers le monde. [...] En réfléchissant à l'histoire des efforts biologiques et agroécologiques dans des pays comme l'Amérique du Nord, il convient de se poser d'importantes questions. Est-ce que les producteurs et les consommateurs ivoiriens souhaitent obtenir une certification, et si oui, sous quelle(s) forme(s) ? Qui déterminera les critères ? Qui vérifiera ? L'une des alternatives discutées était le système SPG, qui semble prometteur, mais pose également des défis. Le mouvement alimentaire « local » aux États-Unis a essentiellement cherché à créer ce type de système de relation directe entre l'agriculteur et le consommateur. Pourtant, des questions subsistent quant au degré de surveillance réellement exercée, quant à savoir qui détient le pouvoir dans ces systèmes, et quant à l'échec potentiel de la recherche de changements politiques à plus grande échelle.

Un deuxième thème clé qui a émergé au cours de l'atelier a porté sur « **l'échec de l'État** ». En résumé, l'État ivoirien semble accorder peu d'attention au problème des pesticides dans le maraîchage. Ce thème est crucial. En raison de l'inaction de l'État, il semble que la voie la plus facilement identifiable

pour l'agriculture agroécologique consiste à créer une petite **niche de marché** pour une minorité de producteurs et une minorité de consommateurs plus riches. Un agriculteur biologique présent à l'atelier a expliqué que 80 % de sa clientèle est composée d'expatriés français. Bien que cela fasse certainement avancer les choses, ce modèle n'est pas une solution à la contamination généralisée des aliments ivoiriens par les pesticides, et certainement pas une solution pour les consommateurs, les agriculteurs et les ouvriers agricoles les plus pauvres. La question de savoir comment faire évoluer la production « conventionnelle » vers une utilisation réduite des pesticides et une utilisation des pesticides moins toxique reste donc une question épineuse. Ce changement nécessitera probablement un engagement substantiel de l'État, nécessitant à la fois une volonté et un investissement de ressources.

Ensuite, qu'en est-il de la nécessité d'**études scientifiques sur la toxicité et les effets nocifs** ? Tout au long de l'atelier, on a demandé de manière persistante d'investir dans des études scientifiques pour documenter les résidus de pesticides et les effets nocifs des pesticides. Bien que je ne sois certainement pas en désaccord, il convient également de rappeler que même si cela est fait, il n'est pas simple de « prouver » que le pesticide A en quantité B produit le résultat Y. Les preuves scientifiques produites ne fourniront pas un portrait simple et incontestable des effets nocifs. De plus, la manière dont ces données scientifiques se traduisent en politiques ou en connaissances et actions publiques est un autre processus incertain. Même si les études démontrent des niveaux élevés de résidus et des preuves d'effets nocifs, cela ne se traduit pas nécessairement par des actions de la part de l'État, des agriculteurs, des consommateurs ou d'autres acteurs.

Enfin, il reste à déterminer **qui fait quoi et comment**, à l'issue de cet atelier. À un moment donné, les participants ont débattu la question du « rôle des projets **externes** ». Il y avait une tension entre un désir clair de soutien externe, de capacité organisationnelle et de financement. En même temps, il y avait aussi un sentiment que les efforts doivent être menés d'une manière **endogène** et continue. La dynamique de passer d'un projet à l'autre dans une mer de projets qui dépendent des caprices de bailleurs de fonds externes produit un « *patchwork* » instable d'efforts à court terme. La question, encore une fois, reste de savoir comment (et qui va) lancer une politique participative pour aborder les axes d'action à plusieurs niveaux nécessaires à une transition agroécologique.

Pour aller plus loin : Luna, Jessie K. (2020). Pesticides are our children now: cultural change and the technological treadmill in the Burkina Faso cotton sector. Agriculture and human values. 37.2 (2020): 449-462.

Nathalie JAS, INRAE (France), sociologue

De manière générale, ce qui m'a peut-être le plus surpris, c'est la très grande qualité du dispositif participatif IMPRESS. J'avais eu par le passé eu l'occasion d'observer d'autres dispositifs participatifs qui, dans leur fonctionnement, conduisaient à des prises de parole inégales entre les participant(e)s. J'ai trouvé remarquable que le dispositif permette à toutes et à tous de s'exprimer, de bien cadrer les questions et les thématiques, et de déboucher en trois jours à une proposition cohérente et construite qui soit le reflet des débats. Le travail visible et moins visibles des animateurs et animatrices est à saluer.

A l'issue de la première partie de l'atelier, j'ai été étonnée de l'absence des débats d'au moins deux problématiques qui reviennent pourtant régulièrement dans les travaux et les ateliers portant sur l'usage des pesticides dans l'agriculture en Afrique de l'Ouest. La première est celle du manque de

main d'œuvre qui est un facteur relativement important de recours aux pesticides, notamment aux herbicides. La seconde est celle d'un **accès sécurisé à la terre** qui, dans un ensemble de contexte, n'est pas assuré. Or, cultiver sur des terres dont on n'est pas propriétaire ou dont le droit d'usage peut être remis en cause à tout moment, est un frein important à l'adoption de pratiques agroécologiques, lesquelles sont rentables dans le temps. Un troisième élément, évoqué rapidement mais qui n'a pas été repris, me semblait important : c'est celui des **exigences de l'aval**. Les intermédiaires exigent souvent des traitements post-récolte de façon à ce que les légumes se conservent plus longtemps. Ces exigences, illégales dans nombre de configurations, invitent à aussi réfléchir aux transformations techniques et organisationnelles nécessaires dans l'aval de la production.

J'ai ensuite participé au groupe adoptant la perspective des maraîchers et maraîchères. Ce qui m'a étonnée, c'est d'abord l'absence de discussions sur les enjeux **techniques** de la réduction d'usages des pesticides comme s'il existait déjà suffisamment de techniques alternatives disponibles et que leur adoption serait facile ou que ce ne soit pas, à ce stade, la question la plus importante à régler. Les discussions ont ainsi beaucoup porté sur le **statut social dégradé** et le peu de poids vis-à-vis des commerçants d'une part et des pouvoirs politiques d'autre part, des maraîchers et maraîchères ; l'absence de professionnalisation d'une grande partie d'entre eux et elles ; l'absence ou la faiblesse d'organisations collectives – localement, régionalement et nationalement. C'était les problèmes que les participants et participantes considéraient comme devant avant tout être solutionnés. Enfin, des problématiques spécifiques aux **maraîchères**, ont aussi été discutées et l'existence de ces problématiques spécifiques a fait consensus – ce qui n'est pas toujours le cas.

Pour aller plus loin : Jas, Nathalie (2007). Public health and pesticide regulation in France before and after Silent Spring. History and technology. 23.4 (2007): 369-388.

Rahim Ouedraogo, CIRAD (France), économiste

L'atelier a regroupé une **diversité** de participant-e-s, dont des acteurs des filières agricoles (agriculteurs, apiculteurs et commerçants-grossistes), des fournisseurs d'intrants agricoles (Croplife), des formateurs (FERT et IECD), des représentants de la société civile (ligue des femmes), des acteurs du développement et des chercheurs de disciplines variées. Ce qui témoigne de la qualité des échanges et de l'intérêt des acteurs de la filière maraîchère à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques en Côte d'Ivoire.

Le premier jour d'atelier, à la suite de la présentation des travaux de diagnostic réalisés par le projet MARIGO et du témoignage d'agriculteurs innovants considérés comme « poches du futur dans le présent », trois points majeurs ont attiré mon attention : le premier point d'étonnement est la nature des relations et des engagements entre **agriculteurs** et **commerçants-grossistes**. En effet, il ressort des échanges qu'il y a un réel manque de **confiance** entre ces deux principaux acteurs de la filière maraîchère en Côte d'Ivoire. Par exemple, certains maraîchers affirment que les commerçants-grossistes utilisent souvent leur pouvoir de pré-financeur d'intrants agricoles pour fixer des prix d'achat relativement faibles. Le second point a été les faibles échanges autour de la place du **consommateur** et de véritables réflexions sur son **intérêt pour l'agroécologie** ou pour des produits issus de l'agriculture biologique. Par exemple, quel est le consentement à payer des consommateurs ivoiriens pour des produits agroécologiques ? Cela ramène notamment à l'absence de marché/certification permettant de distinguer les produits conventionnels et agroécologiques, d'où cette expression d'un des participants : « sur le marché, tomate c'est tomate ». Par ailleurs, les participants ont mentionné l'initiative en cours sur les Systèmes participatifs de garantie (SPG), initiée

à travers les projets MARIGO et PRETAG, avec toutefois une réserve sur l’opportunité que cela peut créer au vu de l’implication de l’Etat dans une privatisation et verticalité dans la gestion. Le troisième point a été le focus que certains acteurs clés de la filière maraîchère, tels que les fournisseurs, ont fait que sur le **rendement** (en comparant les produits agricoles conventionnels et agroécologiques). Par conséquent, cela traduit le fait que les impacts négatifs sur la santé humaine et environnementale, potentiellement générés par une production agricole conventionnelle (recours aux produits chimiques) ne sont pas pris en compte.

Dans les travaux en sous-groupe qui ont suivis durant l’atelier, trois points majeurs ont également suscité mon étonnement : (i) le manque de **professionnalisation** de la filière maraîchère, (ii) la faible implication de l’**Etat** dans la dynamique de la transition agroécologique et (iii) la mise en second plan des réflexions sur les moyens **techniques** de réduction des pesticides chimiques. Le manque de professionnalisation de la filière maraîchère a cristallisé beaucoup de discussions. Cela passe par une **organisation de la filière** maraîchère, afin de faciliter l’accessibilité et la disponibilité des légumes agroécologiques. Par exemple, certains participants proposent la mise en place de boutiques de vente (physiques ou en ligne) dédiées aux produits agroécologiques. Cette professionnalisation de la filière permettrait aux maraîchers d’avoir un meilleur accès aux crédits bancaires ainsi qu’aux micro-crédits et d’avoir une maîtrise de leurs coûts de production. La faible implication/intérêt de l’Etat dans la dynamique de la transition agroécologique dans la filière maraîchère est perçue par les agriculteurs comme étant un obstacle, par moment, du fait de la subvention des intrants chimiques, ou du manque de subventions de matériels pouvant faciliter la transition agroécologique, tels que les systèmes d’irrigation performants ou les protections physiques des cultures (filets anti-insectes). Les agriculteurs interpellent l’Etat sur le besoin de créer des **banques agricoles** pour les soutenir. Les participants mentionnent également la nécessité d’intégrer la santé végétale dans le **One health** au sein des ministères. Pour eux, la filière maraîchère doit être considérée comme un acteur important dans l’amélioration de la santé publique. Ce qui permettrait que le contrôle sur l’usage des produits chimiques (phytopharmaceutiques) soit assuré de concert entre les ministères de l’agriculture et de la santé publique. La mise au second plan des réflexions sur les **moyens techniques de réduction des pesticides chimiques** a été constatée tout au long de l’atelier. Les participants ont principalement orienté leurs échanges sur l’**agroécologie** en général et très peu sur les moyens techniques de réduction des pesticides chimiques. Ce qui peut se traduire par le fait que les agriculteurs, dans leur grande majorité, sont face à d’autres contraintes, telles que l’organisation de la filière maraîchère et la reconnaissance vis-à-vis de l’Etat, qui prennent le dessus sur la nécessité de réduire les pesticides chimiques. Autrement dit, les moyens et les enjeux de réduction des pesticides chimiques dans le maraîchage en Côte d’Ivoire doivent nécessairement passer par la prise en compte de facteurs socio-économiques, organisationnels et institutionnels.

Pour aller plus loin: Ouedraogo, R., Bamba, Y., Angbo, E., Martin, T., Wane, A. (2024) Consumers’ perceptions and willingness to pay (WTP) for organic vegetables in Ivory Coast. V All Africa Horticultural Congress – AAHC2024. Acta Horticulturae

Evaluation de l’atelier

*Des extraits choisis des évaluations individuelles de l’atelier sont présentés en **Annexe 6**. Nous avons également eu l’occasion en fin d’atelier de prendre les remarques, commentaires, suggestions... « libres » et « à chaud » exprimés par les participants.es. En voici quelques extraits.*

« *(Raimond)* Il manquait la contribution de personnel issu de la médecine, de la santé humaine. Si le médecin conseille sur la consommation de produits agroécologiques, c'est une bonne sensibilisation ».

« *(Nathalie)* Nous avons organisé avec Inades Formation un atelier à Abidjan sur les questions de pesticides et santé, avec la présence d'un toxicologue. On pourrait imaginer ce type d'ateliers ailleurs qu'à Abidjan, avec des ONGs, des représentants des Ministères, etc. »

« *(Franck)* Je m'attendais en tant qu'agriculteur à ce qu'on discute plus des alternatives techniques permettant de réduire l'usage de pesticides. Au final, nous avons traité ce sujet indirectement, via l'agroécologie. »

« *(Thibaud)* On a de la matière pour travailler ensemble. On peut travailler les solutions pratiques pour les agriculteurs et les travaux de recherche à mener avec les agriculteurs. L'objectif c'est de transformer cela en un projet, des projets, des programmes. »

« *(Euphrasie)* Dans le cadre du projet Marigo, nous avons mis en place des plateformes (WP1). Je vois aujourd'hui que les membres des plateformes sont largement présents et représentés. »

« *(Jean-Paul)* On voit que les agriculteurs sont au centre. C'est à nous de nous prendre en main. La balle est dans notre camp. Sans notre organisation on ne serait pas ici. C'est à nous d'avoir le grand rôle. »

ANNEXES

Annexe 1 : Etat des lieux - Réduction des pesticides dans la filière Maraîchage

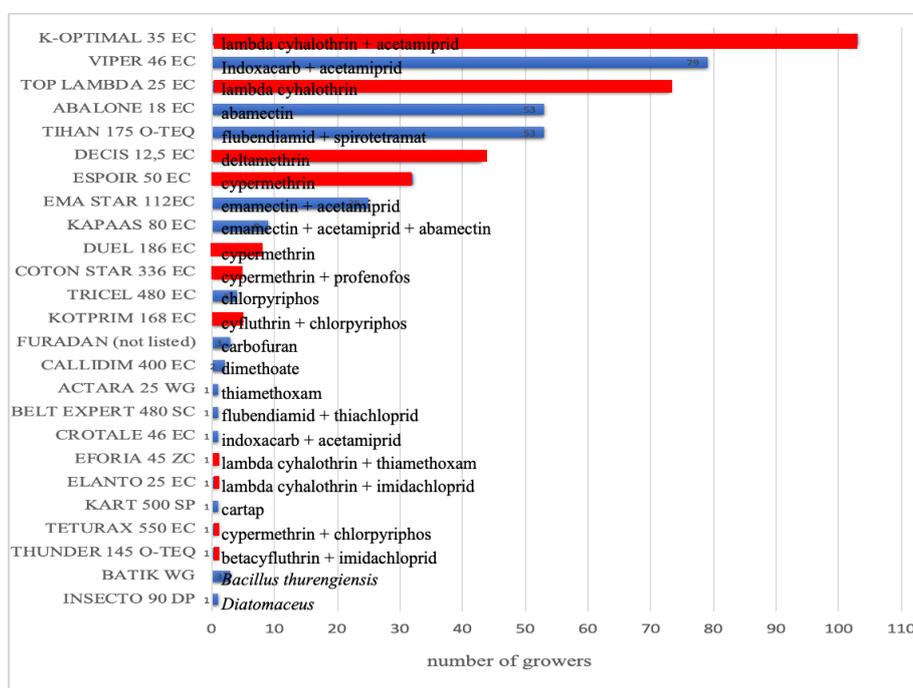


Figure 1: Liste des formulations insecticides chimiques utilisées par les producteurs maraichers de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire (Belmin et al 2021)

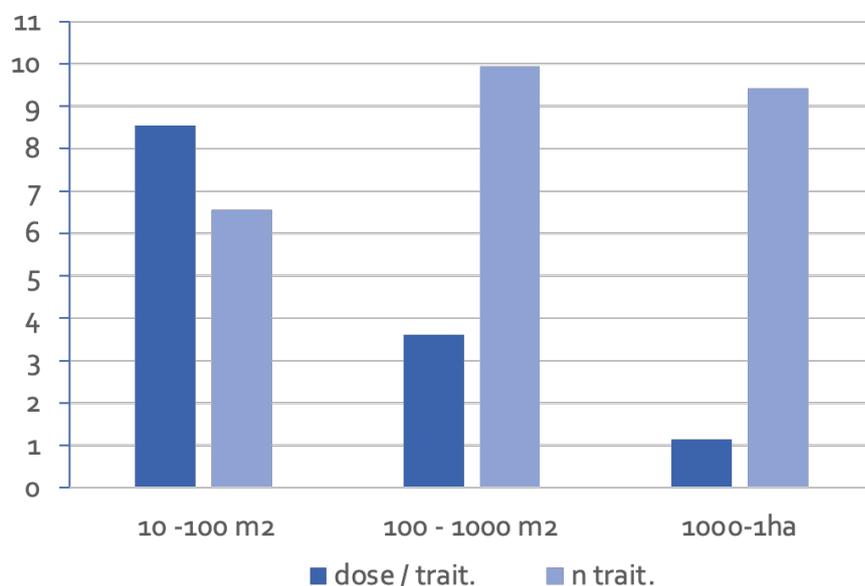


Figure 2 : Moyenne de la dose d'insecticide chimique appliquée par traitement (litre de produit formulé/ha) et nombre moyen de traitements appliqués par cycle sur les cultures maraichères en Côte d'Ivoire en fonction de la surface traitée. La dose homologuée généralement de 1l/ha (Dosso et al 2024)

Annexe 2 : Liste des participants

NOM	Prénom	Employeur	Métier, fonction	Mail
ABOUSSOU N'DRI	Fulgence	ESA - INPHB	Coordinateur WP6 Marigo	aboussou01@gmail.com
ADJEANOH	Felix	ESA - INPHB	Enseignant Chercheur	felix_adje@yahoo.fr
AGO IKRIGO	Jean-Paul	OPA AMAYA	Président	irrigojeanayo@gmail.com
AMANI N'DRI	François	P2MG	Président	
ANGBO-KOUAKOU	Euphrasie	ESA - INPHB	Leader WP1 Projet Marigo	euphrasie.angbo@inphb.ci
BALET KACOU	Ezechiel	CIRAD	Ingénieur stagiaire	bkezechiel07@gmail.com
COULIBALY	Noupe	CNRA	Chef de programme Maraîchage	coulnoupe@yahoo.fr
DELETRE	Emilie	CIRAD	Chercheure (agronomie)	emilie.deletre@cirad.fr
DIABAGATE	Yaya	ESA - INPHB	Stagiaire WP6 Marigo	yaya.diabagate19@gmail.com
DIGUEI SIBAILLY	Jean-Philippe	SG Plateforme Abidjan		sibailly05@yahoo.fr
DOSSO	Moussa	CIRAD	Doctorant	moussa.dosso@cirad.fr
DOUDOU	Dimi Théodore	Université Alassane Ouattara	Enseignant Chercheur (sociologie)	ddimi_faith@yahoo.fr
KONE	Amadou	Ferme de Malabro	Directeur	Contact@fermedemalabro.com
FONDIO	Lassina	CNRA	Directeur régional Korhogo, agronome	fondio.lassina@gmail.com
HASNAOUI AMRI	Nabil	CIRAD	Chargé de mission Impact de la recherche (impresS <i>ex ante</i>)	nabil.hasnaoui@cirad.fr
IRITIE	Bruno Marcel	ESA - INPHB	Enseignant Chercheur	iritiebrunomarcel@gmail.com
JAS	Nathalie	INRAE	Chercheur (sociologie)	nathalie.jas@inrae.fr
KAMBIRE	Abissata	IECD	Technicienne - Formatrice agricole	Abissata.Kambire@iecd.org
KAMBOBI	Marc	CIRAD	Stagiaire	
KAMBOU SIE	Mardochée	ESA - INPHB	Stagiaire WP6 Marigo	sie.kambou20@inphb.ci
KOFFI KOUADIO	Raimond	PCA Urmag	Président (OPA)	kraimond.urmag@gmail.com
KONAN	Sedric Armel	PCA Virec	Président (OPA)	uireccoopca018@gmail.com
KOUADIO KOUASSI	Philippe	ESA - INPHB	Enseignant Chercheur	kouadiophilippe01@gmail.com

KOUADIO YAO	Franck	IECD	Responsable station expérimentale	franck.kouadio@iecd.org
KOUAME	Axel Elise		Stagiaire	elisekouame024@gmail.com
KOUAME	Appia Aime		Prestataire	aimekouameappia@gmail.com
KOUAME KOUASSI	Auguste	P2MADY	Président plateforme multi-acteurs de Yamoussoukro	kouamekouassi@gmail.com
KOUAME YAO	Stéphane	ESA - INPHB	Stagiaire WP2 Marigo	stephanekouamekysr@gmail.com
LANNES	Maeva	CIRAD	Ingénieure projet	maeva.lannes@cirad.fr
LUNA	Jessie	Colorado State University	Professeur (anthropologie)	jessie.luna@colostate.edu
MARTIN	Thibaud	CIRAD	Chercheur (agronomie)	tmartin@cirad.fr
MORY	Fofana	CIRAD	Stagiaire	
NIANKOURY	Benson	Callivoire - CropLife	Directeur technique / Président	benson.niankoury@upl-ltd.com
NONMAN KOUASSI	Franck Elvis	Yamoussoukro	Producteur maraîcher agroécologique	nonmanfranck@gmail.com
OKRI DJEGUE	Marie-Paule		Consultante Agroécologie	mapolokri@gmail.com
OUEDRAOGO	Rahim	CIRAD	Chercheur (économie)	rahim.ouedraogo@cirad.fr
SABO HAMED	Bashirou	ESA - INPHB	Assistant technique	bashirousabo@gmail.com
SOLON	Romain	AgriFer	Directeur du développement	romain@agrifer.nl
SOME	Arnaud	FERT	Coordinateur technique régional (Ingénieur agronome)	fert.some@gmail.com
SVICKY	Michel	CIRAD	Gestionnaire projet Marigo	michel.svicky@cirad.fr
TCHICAYA	Emile	CSRS	Entomologiste médical, correspondant One Health Côte d'Ivoire	emile.tchicaya@gmail.com
YAO KOUAKOU	Nicaise	ESA - INPHB	Stagiaire WP2 Marigo	knicaise195@gmail.com
ZEI	Pauline	INADES Formation	Directrice Côte d'Ivoire	pauline.zei@inadesfo.net
ZONDREU	Landrey	ESA - INPHB	Assistant technique	masson.zondreu@inphb.ci
ZOUNON	Sylvie	Yamoussoukro	Productrice	sylviezounon79@gmail.com

Annexe 3 : Programme de l'atelier

Mardi 11 juin 2024

Matinée

- 09 : 00 - 10 : 00 **Introduction : mot d'accueil** (ESA ; Cirad) ; **contexte** (PRETAG, atelier dédié au maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire) ; **attentes** des participants
- 10 : 00 – 10 : 30 Vision d'ensemble de la **démarche ImpresS ex ante** *
- 10 : 30 – 12 : 00 **Diagnostic initial** : travaux réalisés dans le cadre du projet Desira **Marigo** ; du projet **Pretag** ; témoignages de 2 **maraîchers périrubains** impliqués dans la plateforme Marigo de Yamoussoukro *

12 : 00 – 13 : 30 : REPAS

Après-midi

- 13 : 30 – 14 : 00 Présentation rapide des exercices de l'après - midi – *constitution de 3 sous-groupes « thématiques » (technique ; organisationnel ; économique et financier)*
- 14 : 00 – 15 : 15 Définition de la **vision du futur** *
- 15 : 15 – 15 : 30 PAUSE CAFE**
- 15 : 30 - 17 : 00 Travail sur la **problématisation** (arbre à problèmes, en miroir de la vision du futur) *

* **Apports méthodologiques**

* **Travail pratique**

* **Exposé (contribution participants)**

Mercredi 12 juin 2024

Matinée

- 08 : 30 - 09 : 00 Programme de la journée & questions de clarification (en plénière)
- 09 : 00 - 11 : 00 **Synthèse des travaux de groupes** de la veille : **impacts** (à partir du croisement des 3 visions du futur formulées par les sous-groupes) ; **arbre à problèmes** (à partir des 3 « branches » de problèmes travaillées par chacun des sous-groupes la veille) ; **acteurs** protagonistes et impactés par ces problèmes

PAUSE CAFE (15')

- 11 : 15 - 12 : 00 **Cartographie des acteurs** protagonistes et impactés (par sous-groupe)

12 : 00 – 13 : 30 : REPAS

Après-midi

13 : 30 – 15 : 30

Poursuite de la **Cartographie d'acteurs** (sous-groupes) * *

PAUSE CAFE (15')

15 : 30 – 17 : 00

Cartographie d'acteurs > **Cartographie des changements souhaitables** * *

Jeudi 13 juin 2024

08 : 30 – 08 : 50

Programme de la journée & questions de clarification (en plénière)

08 : 50 – 10 : 30

Synthèse des travaux de groupes autour de la **cartographie des changements souhaitables** *

10 : 30 – 10 : 45

PAUSE CAFE

10 : 45 - 12 : 00

Poursuite du travail sur les changements souhaitables, première esquisse d'une **ligne d'ambition** et d'une **logique d'intervention**

12 : 00 – 13 : 30 : REPAS

Après-midi

13 : 30 – 15 : 30

Introduction à l'ingénierie de **projet**, réflexions autour de l'articulation possible entre logique « projet » et logique « **réseau** » *

15 : 30 – 16 : 30

A partir des travaux réalisés à l'occasion de l'atelier, réflexions sur les **suites à donner** (via Marigo, Pretag, Une Santé, etc.) *

*= Travaux à poursuivre / programmer pour finaliser la théorie de changement (dans l'optique de constituer / renforcer un réseau ivoirien de maraîchers agroécologiques) **

16 : 30 – 17 : 00

méthodologiques

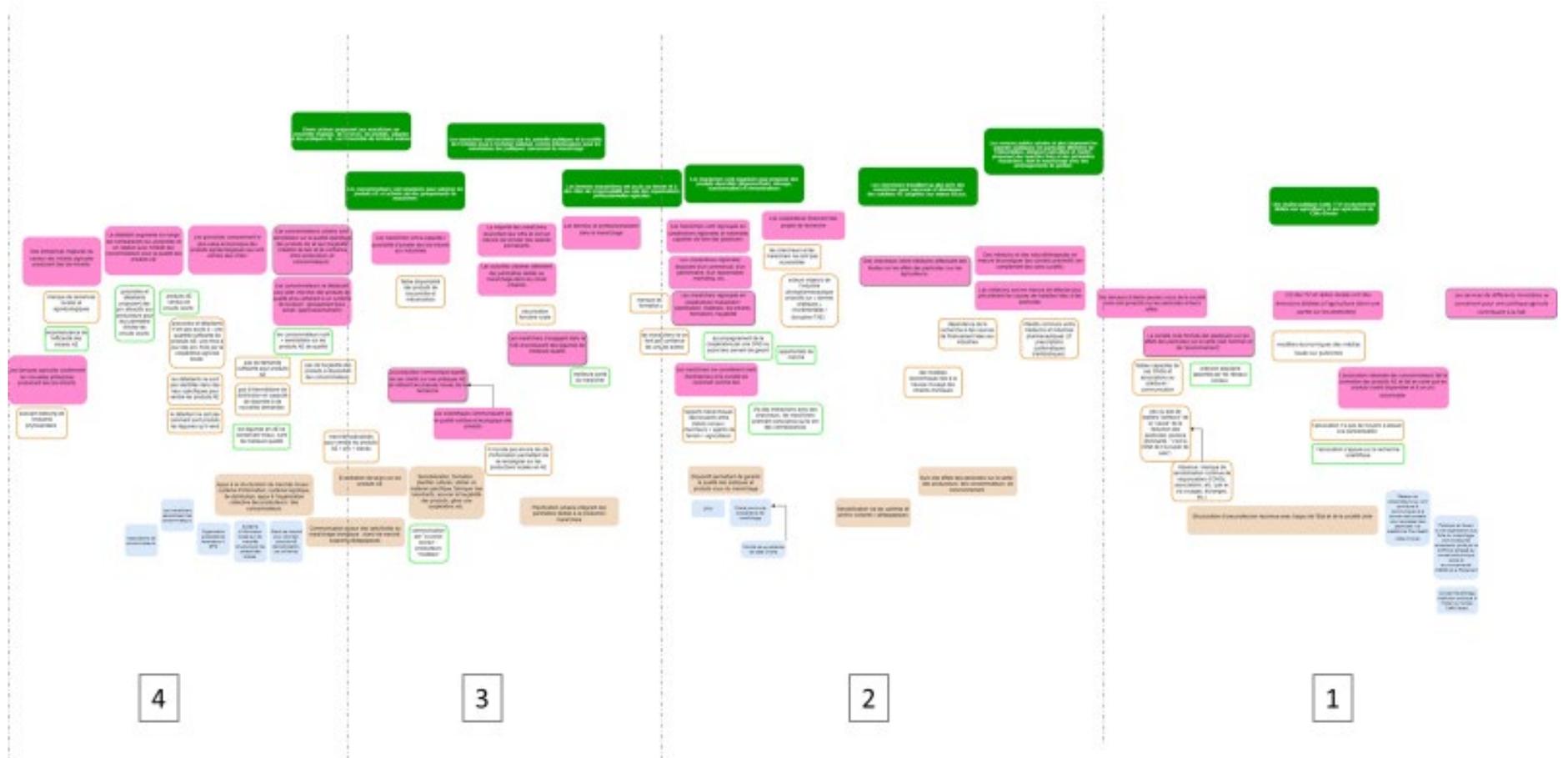
Evaluation individuelle, puis collective, de l'atelier* **Apports**
* **Travail pratique** * **Exposé (contribution participants)**

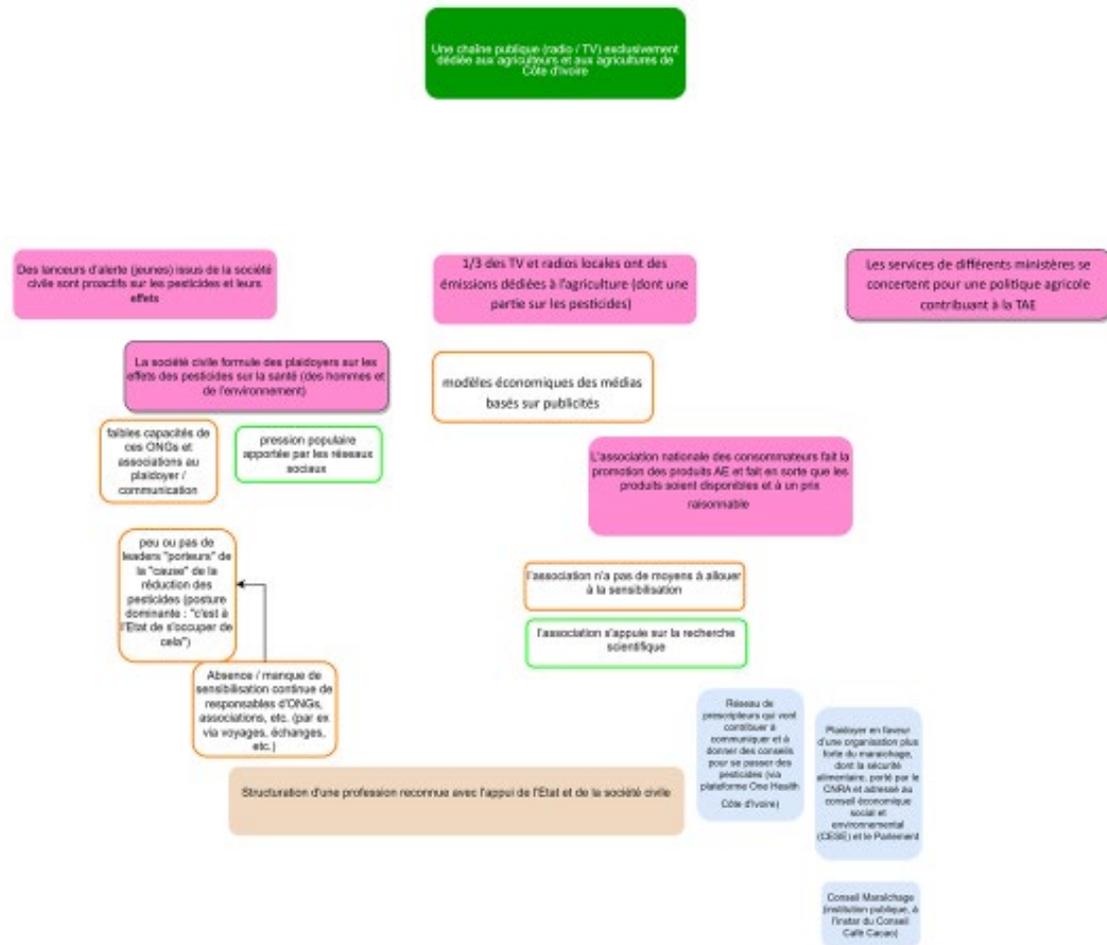
Annexe 4 : Cartographie des acteurs

Groupe « Chaîne de valeur » (exemple)

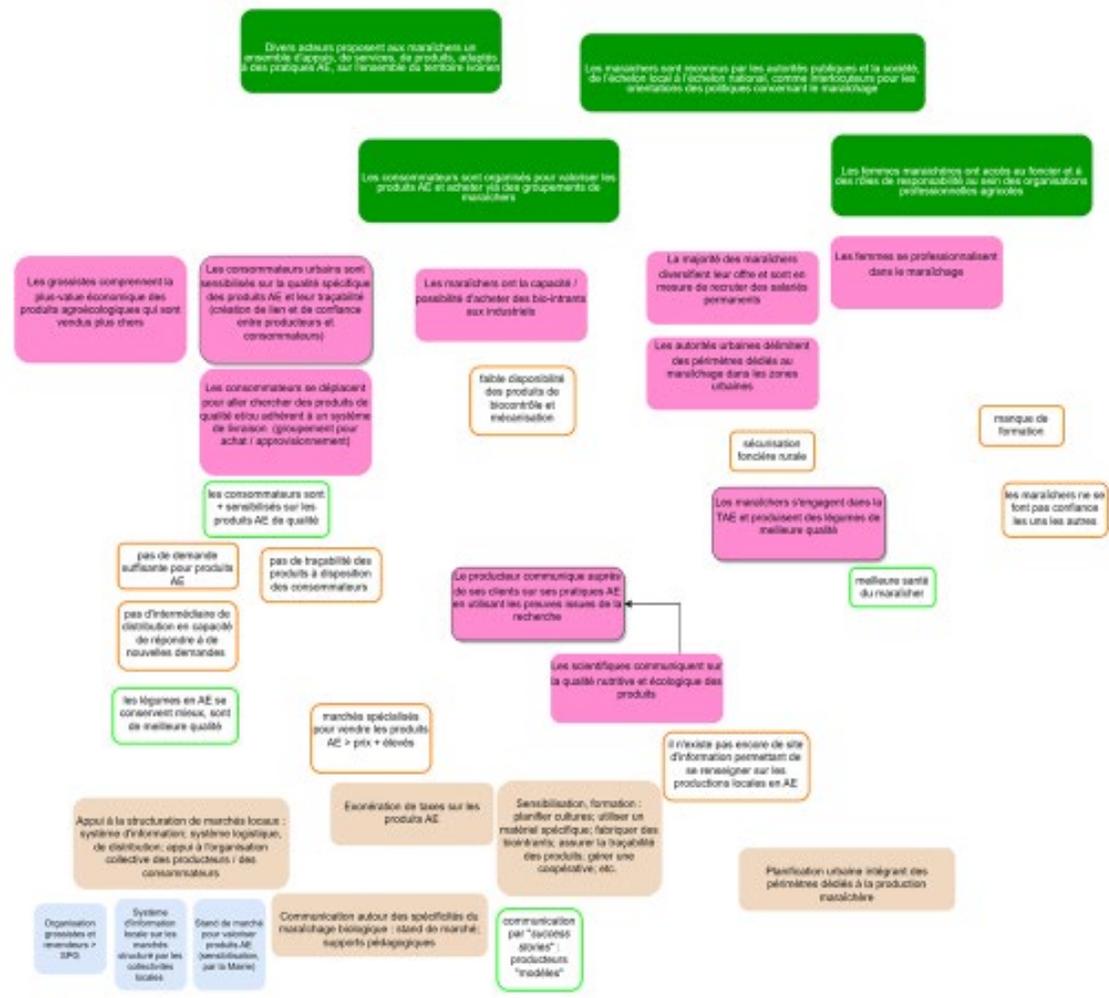
Acteurs	Homogène/hétérogène	Comportement présent face au problème	Comportement à la résolution du problème	Obstacles / leviers
Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Consommateur urbain qui consomme des légumes sans regarder la qualité • Consommateur rural qui autoconsomme sa production produite avec des techniques ancestrales • Consommateur urbain sensibilisés qui sont sensibilisés à la qualité des produits agroécologiques achètent le peu de légumes disponibles localement 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommateur urbain ne savent pas comment s'informer et s'assurer de la traçabilité des produits • Tous les consommateurs n'ont pas accès à suffisamment de produits agroécologiques • Les consommateurs ont un pouvoir d'achat faible dans la majorité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les consommateurs urbains sont sensibilisés sur la qualité bénéfique des produits AE et sur la traçabilité des produits, créant du lien entre consommateurs et producteurs • Les consommateurs changent de mode d'approvisionnement vont se déplacer pour aller chercher des produits de qualité et/ou adhèrent à un système de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> -Il n'y a pas de traçabilité des produits à disposition des consommateurs -Il n'existe pas encore de site d'information généralisé localement sur les producteurs AE qui livrent -L'intermédiaire de distribution n'est pas en capacité de livrer les paniers à la nouvelle demande de consommateurs
Grossistes	Grossiste par produit unique / grossiste de produits généraux (dont supermarchés)	<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations régionales de grossistes favorisent le problème et dictent le prix et le volume d'achat • Les grossistes ne préfinancent pas les producteurs agroécologiques face aux conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Les grossistes comprennent la plus-value économique des produits agroécologiques qui sont vendus plus chers 	<ul style="list-style-type: none"> Obstacle : les produits AE sont vendus en circuit court Levier lié : les grossistes et détaillants proposent des prix attractifs aux producteurs -les grossistes et détaillants n'ont pas accès à : une quantité suffisante de produits AE + une mise à jour des prix de légumes fixés par la coopérative agricole locale Obstacle : il n'y a pas de demande de produits agroécologique suffisante Levier : informer que les légumes se conservent mieux et sont de meilleure qualité

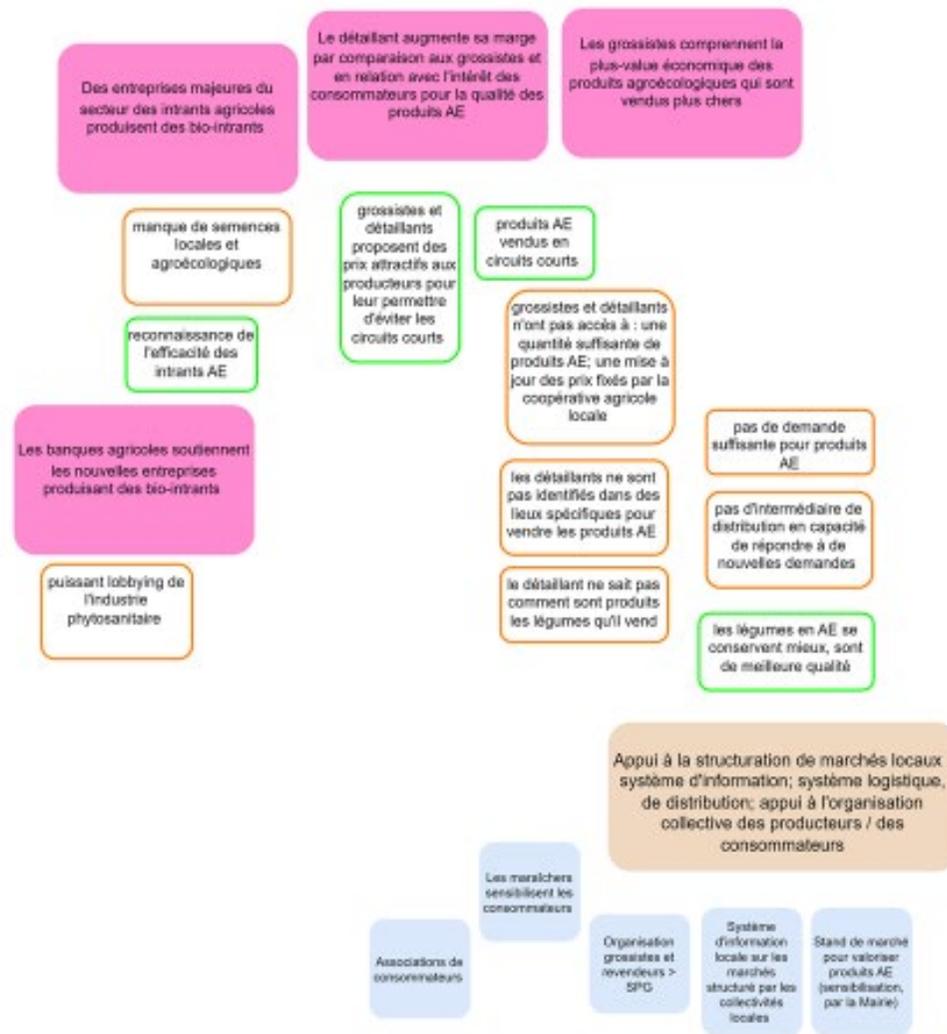
Détaillants	Détaillant par produits, détaillants producteur, supermarché détaillant	Le détaillant s'allie sur les prix dictés par les grossistes et par rapport à la recherche de la marge	Le détaillant augmente sa marge par rapport aux grossistes et par rapport à l'intérêt des consommateurs sur la qualité des produits AE	Obstacle : les détaillants ne sont pas dans des espaces/stands spécifiques pour vendre les produits agroécologiques -Le détaillant ne sait pas comment sont produits les légumes qu'il vend
Association nationale de consommateur	Homogène	L'association s'informe sur les moyens de production en maraichage	L'association fait la promotion des produits agroécologiques et fait en sorte que les produits soient disponibles et à un prix raisonnable	Obstacle : L'association n'a pas de moyens à allouer à la sensibilisation Lever : l'association s'appuie sur la recherche scientifique
Fournisseurs de matériels agricoles et agroécologiques	+ ou -	Peu d'entreprises de biointrants + l'acquisition de la matière première pour produire des biointrants coute trop cher La demande des producteurs est faible car le prix des biointrants est trop élevé	Des entreprises majeures des intrants agricoles produisent des biointrants. Les produits biointrants sont identifiés comme efficaces, sont disponibles pour les producteurs d'agroécologie	Manque de semences locales et agroécologiques Lever : Reconnaissance de l'efficacité des intrants Agroécologiques + les banques agricoles se reforment et soutiennent les entreprises de biointrants











Annexe 6 : Evaluations individuelles de l'atelier, extraits choisis

Ce que vous avez le plus aimé ?

Interactivité. Renforcement du réseautage. Mise en relation avec des personnes expertes. Segmentation des thèmes d'atelier permettant de choisir le lieu de contribution. Multidisciplinarité des chercheurs (sociologie, agronomie, etc.). Participation de plusieurs structures intégrant divers maillons de la chaîne. Simplicité dans la communication.

Une méthodologie pour voir loin et agir proche. Participation active de tous.tes. Diversité des participants. Respect de toutes et tous. Aspect participatif et méthodologie andragogique des points focaux.

Faire ressortir les problèmes. Garder l'ensemble des participants.es concentrés.es sur les objectifs de chaque session. Qualité de l'animation. Ateliers en petits groupes. Synthèses lors des restitutions.

Visites de terrain. Parler pendant 3 jours d'agroécologie de manière physique plutôt que de voir sa définition dans les bouquins (moins fondé, moins convaincant).

Ce que vous avez moins apprécié ?

Thème de l'atelier en inadéquation avec ce que l'atelier a proposé : le thème réel était l'agroécologie, plus large et plus important que l'unique « réduction des pesticides ». Déficit de proposition réelle sur les mesures de réduction des pesticides.

Pour moi, agriculteur, je déplore que l'approche n'ait pas permis de mettre plus l'accent sur les voies permettant de diminuer l'usage des intrants chimiques.

Manque d'explicitation sur la démarche ImpresS *ex ante* au début. L'introduction de la méthode ImpresS était trop théorique et abstraite. Je pense que c'est possible de le faire d'une manière moins académique. Introduction initiale peut-être trop technique et abstraite. Niveau de langage pas très adapté pour l'acteur principal « producteur maraîcher » en majorité analphabète.

Pas de médecin ou d'infirmier parmi nous pour parler de sensibilisation. Non implication des autorités et décideurs publics.

Faible représentation des femmes (questions de genre pas suffisamment abordées).

Pas beaucoup de temps donné aux participants afin d'aller au bout de leur idée. J'aurai apprécié plus de temps (5 jours) afin de permettre de bons échanges, de creuser plus. Avoir plus de temps pour creuser des sujets épineux. Temps d'échange insuffisant pour aller dans les détails.

Absence de produits Bio pendant les pauses-café (atelier portant pourtant sur la réduction des pesticides).

Ce que vous reprenez ?

Mouvement agroécologique irréversible en Côte d'Ivoire. La transition agroécologique passe par une mobilisation de tous les acteurs des chaînes de valeur agricoles.

Les acteurs de la chaîne de valeur maraîchère ont à présent un outil de mise en œuvre de leur plan d'action. Il faut une certaine organisation et une implication de tous les acteurs pour le développement des produits agroécologiques (permettant de réduire *in fine* l'usage de pesticides chimiques).

L'agroécologie présente d'énormes difficultés pour son adoption pour la majorité des producteurs. Néanmoins, il existe plusieurs solutions pouvant mener à son adoption : plusieurs acteurs ont un rôle très important pour son avènement.

L'agroécologie comme moyen de créer un dispensaire agricole qui va tout d'abord soigner le sol, soigner l'agriculteur maraîcher et enfin l'environnement et la population.

Méthode efficace pour faire émerger des propositions communes à partir d'analyses construites collectivement. Meilleure compréhension des acteurs, des enjeux, des défis. Méthode comme outil d'analyse de situation et de projection dans le futur (le chemin pour arriver à réaliser un projet, un rêve). La démarche ImpresS se centre très fortement sur les acteurs.

Pour atteindre les objectifs il faut un changement de comportements de tous les acteurs autour du maraîchage.

Nous parvenons à un ensemble d'actions et de leviers afin de rendre l'agroécologie une réalité pour le bien-être des ivoiriens et des producteurs maraîchers agroécologiques.

Cet atelier vient d'ouvrir un boulevard sur la promotion et le développement de l'agroécologie en Côte d'Ivoire.

Importance d'une pratique de l'agroécologie / de l'agriculture bio.

Un fort potentiel de réseautage à travers les différentes associations.

Adopter la méthodologie ImpresS pour nos programmes de recherche. Intégrer la démarche dans la construction d'un programme de recherche et la recherche de financement associée.

Ce que vous comptez en faire ?

Me perfectionner dans la méthode ImpresS *ex ante* pour l'utiliser à des fins professionnelles et associatives (pour du suivi-évaluation de projet ou politique, dans mon domaine (agroéconomie)). Appliquer la démarche dans d'autres contextes. Mieux me documenter sur la démarche. Adopter la démarche dans mon activité pour résoudre difficultés, obstacles. Faire d'ImpresS un outil de travail personnel.

Continuer à apprendre, rester en contact avec le réseau d'acteurs que j'ai rencontré.

Améliorer mes prestations d'expert agronome dans la prise en compte des principes de l'agroécologie. Renforcer la prise en compte des approches agroécologiques dans la recherche d'ingrédients naturels pour l'industrie cosmétique.

Les résultats de cet atelier me permettent de faire de la formation et de la sensibilisation.

Appliquer les recommandations de l'atelier par une diffusion auprès de mes étudiants.

Mettre très rapidement en pratique tout ce qui a été dit et retenu au cours de l'atelier aux niveaux local et régional : créer une coopérative de producteurs ; sensibiliser d'autres parties prenantes ; organiser une foire ; mettre en place une boutique ; etc.

Sensibiliser autour de moi : mon service ; mon village ; les lieux de rencontre. Relayer ce que j'ai retenu autour de moi, pour chercher à avoir plus de personnes qui s'engagent dans la pratique agroécologique. Je compte sensibiliser mes parents, mes amis et d'autres connaissances à pratiquer l'agroécologie, si possible dès cette année. Faire le point avec ceux (collègues, producteurs, etc.) qui

n'ont pas pu effectuer le déplacement. Être un acteur de sensibilisation auprès de la société dans laquelle je me trouve, inciter à adopter des initiatives en faveur de la réduction des pesticides chimiques. Participer de plus en plus aux initiatives liées à l'agroécologie et être un porte-voix auprès de mes proches.

Mener une campagne de sensibilisation au Bio au sein de mon association (pour la réduction des pesticides) + m'organiser et me former à l'utilisation des méthodes d'agriculture biologique. Organiser, former, sensibiliser la population à consommer les produits agroécologiques (et informer sur les effets négatifs des produits conventionnels). Réfléchir sur un moyen de suivi afin de permettre aux acteurs maraîchers d'être constants dans le temps.

Monter des projets, utiliser la démarche dans mes activités quotidiennes.

Ce que vous auriez fait différemment ? (Vos propositions d'amélioration)

Expliciter plus clairement la démarche pour s'assurer que tous les participants ont compris toutes les étapes avant de débiter. Utiliser des illustrations, des exemples issus d'autres expériences accompagnées. Bien expliquer la méthodologie de travail dès le départ. Proposer une documentation simple, partagée aux participants en amont, afin de prendre connaissance à l'avance de la méthodologie. Mettre à disposition des ressources documentaires avant l'atelier. Utiliser un langage plus adapté aux agriculteurs, aux acteurs de la société civile.

Mieux expliquer les couleurs des post-its au début des ateliers.

Mettre dans les groupes au moins un acteur de chaque domaine.

Donner la parole aux participants pour les synthèses, afin de s'assurer que les choses ont été bien comprises.

Remplacer les visites de terrain par des projections de films.

Présenter des images qui choquent pour préparer les participants au changement de paradigme.

Aborder la stratégie pour la réduction progressive des pesticides.

Associer d'autres structures telles que OPCV, médecins, psychologues, etc. inviter des dirigeants locaux (Mairie, Préfecture, Direction de l'Agriculture, représentants des Ministères (de l'Agriculture, de la Santé, etc.)). Elargir davantage le champ des participants (animateurs de structures de l'Etat : DOPA, OCPV, médecins, etc.). associer un plus grand nombre de spécialistes et de structures.

Expression libre

M'a permis de m'exprimer, d'apprendre, de me conforter dans mon ambition de travailler dans des programmes de développement durable pour les pays du Sud.

Richesse des discussions et interactions. Bonne ambiance. Ecoute. Convivialité.

Multiplier les sessions de formation par la diffusion des résultats de la recherche.

Continuer les recherches sur l'utilisation des pesticides chimiques pour connaître ses effets néfastes et ensuite convaincre les consommateurs.

Très bonne démarche permettant de réunir divers acteurs de la chaîne.

Annexe 7 : Sur la toile

(Recherche)

- Le projet Desira **MARIGO** : <https://www.projet-marigo.org/>
- L'initiative **PRETAG** : <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2023/pretag-mise-sur-la-co-construction-pour-reduire-l-usage-des-pesticides-de-synthese-dans-les-pays-tropicaux>
- l'unité de recherche **HORTSYS** : <https://ur-hortsys.cirad.fr/>

ImpresS ex ante :

- <https://www.youtube.com/watch?v=xS9qHY0l4gc> : vidéo courte (moins de 4 mn) explicitant la démarche Impress ex ante développée par le CIRAD pour mieux réfléchir les interventions de développement par la recherche.
- <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2021/impress-contribution-de-la-recherche-aux-impacts-sociaux> : sur cette page (sur la gauche : « A télécharger ») figure le lien vers la 2^{ème} version du guide Impress ex ante.
- site Internet de l'équipe ImpresS : <https://impress-impact-recherche.cirad.fr/>

(Société civile)

Labelivoire : SPG appuyé par Nitidae, Cirad, etc. : <https://www.nitidae.org/actions/labelivoire-rendre-accessible-a-tous-des-produits-de-qualite-garantis-par-un-label-spg-ivoirien-agro-ecologique-et-ou-biologique>

Glossaire

ONG : Organisation non gouvernementale

OPA : Organisation Professionnelle Agricole

R&D : Recherche et développement

SPG : Système Participatif de Garantie

TAE : transition agroécologique

UE : Union européenne

URMAG : Union Régionale des Maraîchers de Gbeke (Côte d'Ivoire)



©Nabil HASNAOUI AMRI, 2024, Yamoussoukro.



©Kambou MARDOCHEE, 2024, Yamoussoukro.

Pour citer ce document :

DELETRE E, OUEDRAOGO R., MARTIN T., LANNES M, HASNAOUI AMRI, N. (2024). **PRETAG (Pesticide Reduction for Tropical Agriculture). Compte-rendu de l'atelier ImpresS ex ante : Réduction des pesticides en Maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire. Yamoussoukro, 11-13 juin 2024.** ESA-INPHB Yamoussoukro, CIRAD Montpellier, 65 p.

